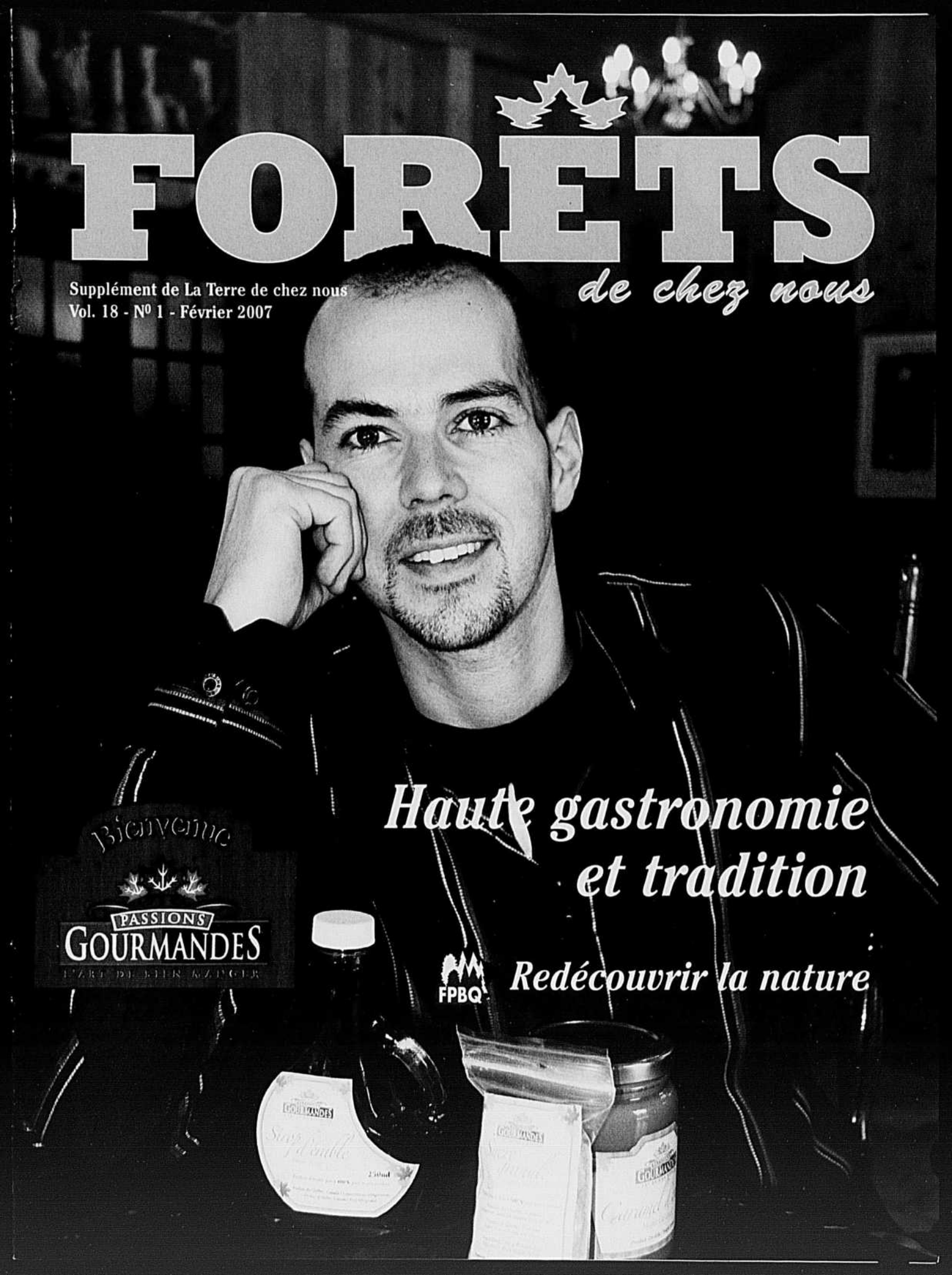




FORETS

Supplément de La Terre de chez nous
Vol. 18 - N° 1 - Février 2007

de chez nous

*Haute gastronomie
et tradition*

Redécouvrir la nature

Bienvenue
PASSIONS
GOURMANDES

L'ART DE BIEN MANGER



FPBQ



PARFAIT POUR LA FORÊT

0%

Informez-vous
sur notre
financement,
possibilité
de 0% sur
plusieurs
mois

Sujet à approbation de crédit
CNH Capital



TC55D

LES NOUVEAUX TRACTEURS UTILITAIRES BOOMERS^{MC}

Un mélange efficace de force et d'agilité.



TDD

LA NOUVELLE SÉRIE TDD

Lorsque vous recherchez meilleure
performance au meilleur prix.



TCDA

CABINE SUPERSUITE^{MC}

- Visibilité inégalable
- Puit de lumière (panneau de toit)
- Chauffage et climatisation
- Confortable et silencieuse

DYNAMISME ET EXPERTISE PARTOUT CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES DU QUÉBEC

ÉQUIPEMENT J.M.A.R. INC.
Alma

**LA MATAPÉDIENNE
COOPÉRATIVE AGRICOLE**
Amqui

TRUDEL & PICHÉ INC.
Québec
Saint-Narcisse
Clé Champlain

LONGUS ÉQUIPEMENTS INC.
Chomedey, Laval

FERNAND CAMPEAU & FILS INC.
Dalhousie Station

ÉQUIPEMENTS T.M.
Huntingdon

ÉQUIPEMENT INOTRAC INC.
Iberville
Saint-Hyacinthe

GROUPE DYNACO
La Pocatière
Rivière-du-Loup

ÉQUIPEMENTS B. MORIN INC.
Lennoxville

J. RENÉ LAFOND INC.
Mirabel

COOP UNIFORCE
Napierville,
Sainte-Martine
Saint-Michel

NEW-HOLLAND NICOLET-YAMASKA
Nicolet

C.A.R. DE PARISVILLE
Parisville

ÉQUIP. DE FERME PAPINEAU LTÉE
Plaisance

PERFORMANCE RIMOUSKI INC.
Pointe-au-Père

UNICOOP, COOP AGRICOLE
Saint-Agapit
Saint-Anselme
Sainte-Marie-de-Beauce
Saint-Vallier

MACHINERIE C.H. INC.
Saint-Guillaume

RAYMOND LASALLE INC.
Saint-Thomas de Joliette

RENÉ RIEUNDEAU 1986 INC.
Varennes

S.C.A. DES BOIS-FRANCS
Victoriaville

**ÉQUIPEMENT PROULX
& RAÏCHE INC.**
Wotton



NEW HOLLAND

www.newholland.com/na/



Février 2007

ÉDITEUR

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(450) 679-8483
Courriel : foret@laterre.ca
Site Web : www.laterre.ca

COMITÉ DIRECTEUR

Pierre-Maurice Gagnon (FPBQ)
Pierre Lemieux (FPAQ)
Jean-Pierre Dansereau (FPBQ)
Charles-Félix Ross (FPAQ)

DIRECTEUR

Loïc Hamon

RÉDACTEUR EN CHEF, DÉLÉGUÉ AUX MAGAZINES

Michel Beaunoyer

COLLABORATEURS

Jean-Pierre Bellegarde
Jean-Pierre Dansereau
Anne-Marie Granger-Godbout
Luc Lagacé
Pierre Lemieux
Janet Wallace

CHEF DE PRODUCTION

Carole Lalancette

INFOGRAPHIE

Nancy Litjens

MONTAGE

La Terre de chez nous

SECRÉTAIRE DE PRODUCTION

Lorraine Trotter

IMPRESSION

Imprimeries Solisco

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Sylvain Lalonde, Réal Loiseau

DIRECTEUR DES VENTES DE PUBLICITÉ

Jacques Long
Tél. : (905) 335-5700
Télec. : (905) 335-5001

TIRAGE ET ABONNEMENT

Marie-Josée Rheault

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1180-4270

PHOTO PAGE COUVERTURE :

Michel Beaunoyer

PROCHAINE PARUTION

10 mai 2007

DATE DE TOMBÉE PUBLICITAIRE

18 avril 2007

*Dans la présente publication,
le générique masculin est
employé sans discrimination
et uniquement dans le but
d'alléger le texte.*

4 ÉDITORIAL (SIROP) RÉUSSITE D'UNE MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE ET ORDONNÉE

5 REPORTAGE HAUTE GASTRONOMIE ET TRADITION

9 ACTUALITÉS

- FICHES D'ENREGISTREMENT
- CONTINGENT 2007
- VENTES ET INVENTAIRES 2006
- AVANCES FINANCIÈRES ET
PAIEMENT 2006
- CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ
- DISTRIBUTION DES ACTIFS DU RCPÉQ
- ÉVALUATION DU PLAN CONJOINT
- CABANES À SUCRE COMMERCIALES
- FORMATION DES ADMINISTRATEURS
- QUALITÉ DU SIROP EN BARILS
- QUALITÉ DU SIROP EN PETITS
CONTENANTS

12-13 QUALITÉ

- PRINCIPAUX FACTEURS
DE DÉTÉRIORATION
- TRAVAILLER AVEC LES MEILLEURS
OUTILS

15 TRUC DU MÉTIER BOUCHON ÉCHANTILLONNEUR

16 ÉDITORIAL (FORÊT) LA RECHERCHE DE LA COMPÉTITIVITÉ

17 PLANTATION UNE PLANTATION À SA MESURE

18 FÉDÉ-INFO

- RENCONTRE SUR LA MISE
EN MARCHÉ
- ÉTUDE SUR LA MISE EN MARCHÉ
- SOMMET SUR L'AVENIR DU SECTEUR
FORESTIER
- PROJET DE LOI 49
- POSSIBILITÉ FORESTIÈRE 2008-2013

20 REPORTAGE LA NATURE SERT DE MANUEL SCOLAIRE

24 REPORTAGE LES DÉFIS FORESTIERS SUÉDOIS



Photos : Archives La Terre de chez nous (TCN)



Réussite d'une mise en marché collective et ordonnée



Pierre Lemieux
Président de la FPAQ

Le 13 décembre dernier, à Victoriaville, dans le cadre de l'évaluation périodique du plan conjoint des producteurs acéricoles du Québec, la Fédération a dressé un bilan positif de ses interventions des cinq dernières années. Au cours de cette période, malgré un contexte de surproduction, la compétitivité du secteur acéricole s'est accrue, les ventes sur les marchés domestiques et d'exportation ont augmenté de façon significative et la performance financière des entreprises acéricoles s'est améliorée considérablement.

Seulement en 2006, les inventaires cumulés des récoltes antérieures seront réduits de près de onze millions de livres, les volumes d'exportation augmenteront d'au moins six millions de livres et les ventes de l'agence de vente atteindront un niveau record de plus de 145 M\$.

Pourtant, il y a à peine trois ans, des groupes de producteurs non représentatifs, d'acheteurs-transformateurs, de vendeurs d'équipements et de politiciens attaquaient à boulets rouges les décisions des producteurs acéricoles de supporter collectivement leurs inventaires, de centraliser les ventes du sirop d'érable en vrac, de contingenter la production et de promouvoir les produits de l'érable. Rappelez-vous du rapport Bolduc. D'après ces intervenants, l'acériculture se

dirigeait tout droit vers un mur. Le projet collectif des producteurs ne pouvait pas réussir. Il était voué à l'échec. À les entendre, seuls les gros bras de la Fédération conjugués à un lavage de cerveau collectif et à la docilité des producteurs acéricoles pouvaient expliquer un tel non-sens.

Ridicule! Cette perception que les producteurs ne sont pas en mesure de prendre en charge leur mise en marché relevait d'un paternalisme dépassé. Ayant participé à plusieurs centaines d'assemblées de producteurs, dont certaines sont mémorables tant la pression et la chaleur étaient élevées, je peux vous assurer que les producteurs acéricoles sont tout à l'opposé d'être dociles et dépourvus de sens critique.

En fait, les producteurs sont avant tout des chefs d'entreprises, des gens d'affaires éclairés qui, dans une situation de crise et devant un oligopole d'acheteurs, ont décidé collectivement et démocratiquement d'ordonner la mise en marché de leur produit.

Cette décision, malgré des débuts difficiles et la contestation tous azimuts et judiciaire de certains mécontents, a été la bonne. Les chiffres parlent d'eux-mêmes et sont le résultat de la réussite d'une mise en marché collective et ordonnée.

Cette réussite, comme producteurs acéricoles, nous ne devons pas être gênés d'en parler. La Commission sur l'avenir de l'agriculture sera une bonne occasion de le faire. Une opportunité également de passer un message clair, notamment au gouvernement, sur la nécessité de maintenir intactes les dispositions actuelles de la *Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche*.



PASSIONS GOURMANDES DE SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE

Haute gastronomie et tradition



Une cabane à sucre haut de gamme, une école de cuisine, un centre de transformation et de commercialisation des produits de l'érable, le chef Michel Doyon s'est ouvert bien des portes avec Passions Gourmandes.

Michel Beaunoyer

Texte et photos

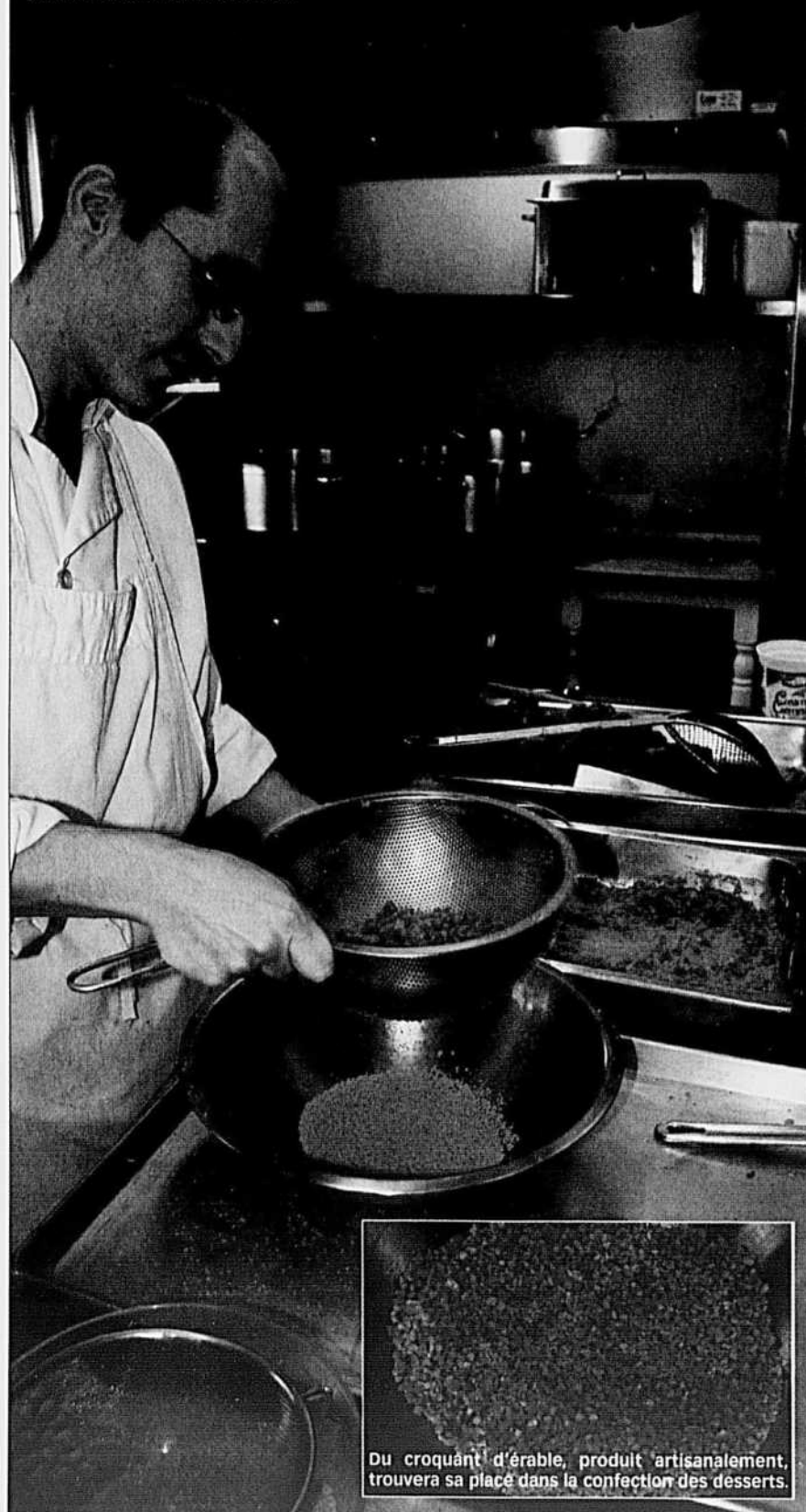
Quand il a eu l'occasion de s'associer avec son beau-père pour remettre en opération une petite érablière laissée à l'abandon pendant une trentaine d'années, Michel Doyon n'a pas hésité une seconde. Pour ce chef cuisinier, c'était l'occasion rêvée de jumeler haute gastronomie et production traditionnelle de produits de l'érable. Le mariage de ces deux passions a donné naissance à la bien nommée Passions Gourmandes, une cabane à sucre qui se distingue par son raffinement.

Lorsqu'Eugène Hébert, beau-père de Michel, s'est porté acquéreur de cette érablière en 2001, elle ne payait pas de mine. Abandonnée pendant trois décennies, l'érablière avait besoin d'un bon ménage. Il faut mentionner tout de suite qu'avec 1000 entailles, il s'agit d'une érablière modeste. Et la récolte se fait traditionnellement, avec des chaudières. Car, malgré la réalisation d'un nettoyage sur une partie du lot, il reste encore trop de branches incertaines pour risquer d'installer de la tubulure pour l'instant.

Donc, pour revenir aux travaux, des chemins d'accès ont été aménagés et des arbres concurrents ont été éliminés pour laisser la régénération naturelle faire son œuvre. Une cabane à sucre a aussi été construite durant les temps libres, sur quelques années. Mais M. Hébert voulait quelque chose de bien. Et le résultat est à la hauteur. D'un côté, la sucrerie, avec son



Dans la cuisine, René Bourget prépare des granules d'érable pour ajouter dans les recettes du restaurant. Parlant recette, les deux chefs donnent des cours de cuisine aux amateurs durant la semaine, hors saison.



Du croquant d'érable, produit artisanalement, trouvera sa place dans la confection des desserts.

évaporateur chauffé au bois, et de l'autre, le restaurant pouvant accueillir 54 convives. Le tout est recouvert de planches d'épinettes récoltées dans l'érablière lors des travaux d'aménagement.

Dès le départ, Michel Doyon, qui avait une solide expérience en restauration, voulait un établissement ouvert à l'année, pas uniquement durant la saison des sucres. Un menu gastronomique a donc été mis sur pied, avec la complicité de l'autre chef de

l'endroit, René Bourget, qui est le beau-frère de Michel Doyon. Si vous suivez bien, vous aurez compris que toute cette affaire est très familiale.

« Au début, mon objectif était de faire de la restauration dans une belle salle, située en forêt. Je ne pensais jamais que les produits de l'érable m'intéresseraient autant, » avoue le jeune chef.

Sa passion pour les produits de l'érable est devenue telle, qu'on la lit sous bien des

formes alléchantes sur son menu : « Filet de porc rôti et glacé à l'érable et bleuets, Boston d'agneau en croûte d'épices à l'érable ou encore Noix de cerf rouge et gastrique à l'érable et canneberge. » Ce menu est remplacé, durant le temps des sucres, par celui de la cabane à sucre. Le respect de la tradition se fait alors, mais toujours avec une touche très raffinée. Les crêpes gourmandes au caramel d'érable représenteraient la meilleure carte de visite

du restaurant. « Nous mettons notre publicité dans l'assiette », lance avec un clin d'œil le jeune chef. Ce dernier ajoute d'ailleurs que le grand défi, dans la cuisine, c'est de mettre de l'érable partout, mais d'éviter que les plats finissent par goûter tous pareils.

Le restaurant accueille près de 1500 personnes durant le mois des sucres. Le reste de l'année, le restaurant est ouvert durant les week-ends et sa popularité, basée sur



Chelsea en compagnie de son maître devant l'établissement gastronomique qui met l'érable en vedette sous toutes ses formes.



une campagne convaincue de bouche à oreille, ne se dément pas. Durant la saison, les convives peuvent observer les opérations de transformation de l'eau d'érable, ce qui ajoute au charme de l'expérience gastronomique. Plusieurs touristes étrangers viennent y découvrir cette partie de notre patrimoine, tout en dégustant des mets fins.

L'AVENIR À LA TRANSFORMATION

Avec une érablière d'à peine 1000 entailles, difficile d'envisager le développement des Passions Gourmandes en comptant sur l'augmentation de la production de sirop.

« Notre avenir repose sur les produits transformés, résume Michel Doyon. C'est un défi que nous sommes en train de relever. » En fait, onze mois par année, les deux chefs ont suffisamment de temps libre pour se consacrer à la transformation et à la commercialisation des produits de l'érable. Pour les guider, ils ont l'aide de la marraine de Michel, Raymonde Longchamps, dont la réputation n'est plus à refaire.

Pour l'instant, les produits sont écoulés à la cabane à sucre, auprès des visiteurs. Mais une partie est aussi destinée à des marchés très ciblés, notamment un parcours ferroviaire touristique, dans l'ouest du pays. Des

initiatives prudentes, qui ouvrent graduellement de nouvelles portes. « Si nous réussissons à ouvrir les marchés, ça va être avec du sirop de d'autres producteurs, explique Michel Doyon. Mais alors, nous voudrions choisir des producteurs de qualité et nous aurons besoin d'une bonne collaboration avec la fédération. »

Chose certaine, le chef cuisinier est tombé en amour avec le sirop d'érable. Il en connaît la production, la chimie, la saveur sous toutes ses coutures, et compte bien le faire découvrir au plus grand nombre de personnes possible, ici comme à l'autre bout du pays.



C'est avec une petite pelle mécanique qu'Eugène Hébert a remis l'érablière en état, après 30 ans d'abandon.



Amant de la nature, Michel Doyon a construit, avec un ami, ce tipi peint par un artiste montagnais.



« Une belle érable », nous lance le Beauceron qui explique que dans son coin, l'arbre à sucre est tellement généreux, qu'il ne peut être masculin.



Anne-Marie Granger Godbout

agronome, secrétaire adjointe,
FPAQ

FICHES D'ENREGISTREMENT

En date du 25 janvier 2007, plus de 73 % des producteurs nous ont retourné leurs fiches d'enregistrement qui nous permettent de fermer l'année de commercialisation 2006 et de finaliser les paiements du 15 mars 2007. Les retardataires ont reçu un avis de rappel. Cette fiche doit être complétée afin de procéder au classement 2007 ainsi qu'au versement des avances financières.

CONTINGENT 2007

Le contingent émis en 2007 sera identique au contingent de l'année dernière. Un projet de politique d'allocation des contingents pour l'avenir est actuellement en discussion.

POLITIQUE D'ALLOCATION DES CONTINGENTS

Au cours de l'automne, le comité de travail sur les contingents et le conseil d'administration de la Fédération ont analysé, notamment des données compilées à la Fédération afin de préparer un cadre général d'intervention pour l'allocation des contingents à venir. Le 24 novembre dernier, un document de réflexion a été envoyé à tous les

syndicats acéricoles régionaux. Le Comité a recueilli et analysé les commentaires des régions et a peaufiné ses recommandations. La tournée régionale actuellement en cours sera l'occasion d'en discuter plus largement avec les producteurs.

VENTES ET INVENTAIRES 2006

Les ventes de sirop d'érable ont dépassé la production de sirop en vrac de l'année 2006, ce qui signifie que le niveau des inventaires des années passées a diminué. Nous prévoyons vendre plus de 67,7 millions de livres de sirop d'érable pour l'année de commercialisation 2006 pour un classement qui atteindra 57,5 millions de livres, ce qui signifiera une baisse nette de plus de 10,2 millions de livres des inventaires. Aux inventaires de la Fédération viennent de s'ajouter 3,2 millions de livres de sirop récupéré du RCPÉQ.

Le tableau 1 résume les ventes prévues cette année. Le bilan final des ventes se fera au 15 mars 2007.

AVANCES FINANCIÈRES ET PAIEMENT 2006

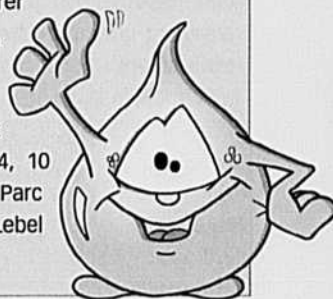
Dans la semaine du 15 mars 2007, la Fédération effectuera un troisième versement aux producteurs qui complètera 100 % de la valeur des livraisons 2006 sous contingent. De même, les producteurs biologiques recevront près de 100 % de la

prime sur le sirop 2006 (15 c la livre).

De la valeur des inventaires vendus des années antérieures, les producteurs participant au programme d'avances financières recevront la moitié sous forme de liquidités incluant la valeur des ventes réalisées sur la récolte 2000. C'est donc un peu plus de 10 M\$ qui seront versés aux producteurs tandis qu'une somme équivalente servira à rembourser des trop versés des producteurs et des sommes empruntées sur la récolte 2000.

Siropcool aux Jeux du Québec

Du 2 au 10 mars, la MRC de l'Assomption accueillera la 42^e finale des Jeux du Québec. Dans le cadre de cet événement et du Festival Feu et Glace, une cabane à sucre commanditée par la Fédération fera la joie des visiteurs qui voudront se sucrer le bec. Siropcool sera au rendez-vous, les samedis et dimanches (3, 4, 10 et 11 mars) au Parc régional de l'Île Lebel de Repentigny.



ATTENTION

Nouveau

**Vous voulez retrouver vos pannes neuves
et étincelantes, refaire du sirop de qualité tout en
économisant huile, bois et temps pour nettoyer le tartre,
le calcaire et même le sirop brûlé. Nous avons trouvé
la solution après 8 années de recherche.**

Le produit tant recherché

DEROCK

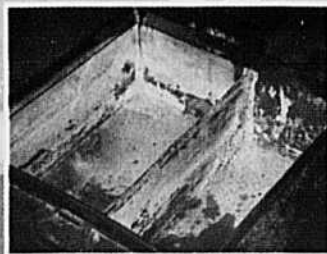
**maintenant en vente dans toutes
les Coopératives Fédérées du Québec**

Pour info :

avel Bois-Francs

902, boul. Baril ouest, Princeville, Québec G6L 3W6

Tél. : 819-364-2057 Fax : 819-364-2056



AVANT



APRÈS

**CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ 2007**

Les modalités de mise en marché du sirop d'érable sont définies dans la convention qui unit les acheteurs et la FPAQ. L'automne dernier, une entente est intervenue et les modalités qui s'appliqueront sont déjà connues. Le texte de la convention peut être consulté sur le site de la Fédération : www.siropperable.ca. À noter que cette convention s'appliquera à compter du 1^{er} mars 2007.

Rappelons que l'entente prévoit :

- la reconduction de la plupart des dispositions de la convention s'appliquant en 2006;
- une grille de prix bonifiée;
- une indexation pour 2008 du prix pondéré égale à l'indice des prix à la consommation pour la province de Québec (sans toutefois excéder 2,25 %).
- un plafonnement, par la Fédération, du prix d'une partie des inventaires des années antérieures;
- un prolongement de la période de vente des inventaires jusqu'au 31 mars advenant que la récolte de sirop débute tardivement;

- une politique de vente du sirop destiné à un usage « industriel ».

Voici les prix pour 2007 :

PRIX 2007	
AA extra clair	2,25 \$/lb
A clair	2,25 \$/lb
B médium	2,22 \$/lb
C ambré	2,00 \$/lb
D foncé	1,90 \$/lb
NC non classé	1,70 \$/lb

DISTRIBUTION DES ACTIFS DU RCPÉQ

Depuis la décision de la Cour suprême (novembre 2006), la Fédération a récupéré les actifs du Regroupement pour la commercialisation des produits de l'érable du Québec (RCPÉQ). La valeur de ces actifs s'élève à près de 22 M\$ et comprend notamment des inventaires de sirop d'une valeur approximative de 7 M\$ ainsi que 12,9 M\$ en liquidités. Lors d'une assemblée générale en 2001, la Fédération avait décidé de retourner aux producteurs ayant livré du sirop d'érable à l'agence de vente de la Fédération en 1990 et

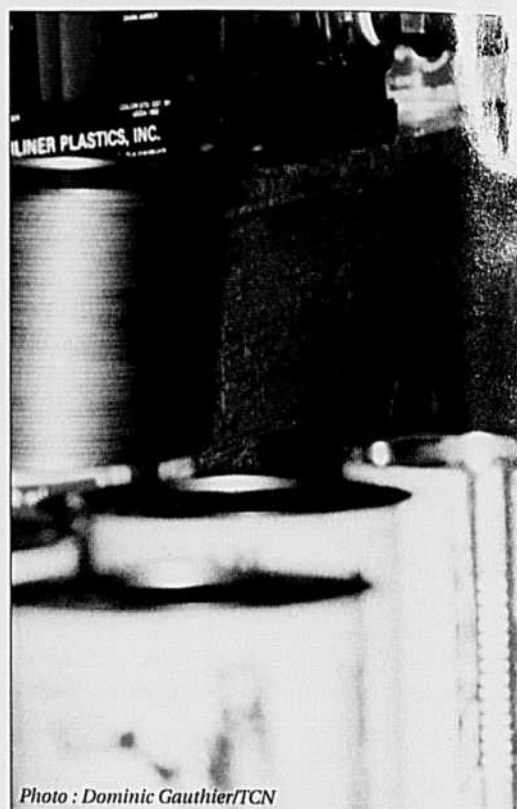


Photo : Dominic Gauthier/TCN

1991, la somme de 12 M\$ si elle réussissait à récupérer les actifs du RCPÉQ. La procédure de distribution du 12 M\$ a été diffusée à deux reprises dans La Terre de chez nous et peut être consultée sur le site Internet de la Fédération (www.siropperable.ca). Vous y trouverez également le formulaire que les producteurs concernés doivent remplir pour prendre part à cette distribution. Ils ont jusqu'au 31 mai 2007 pour envoyer leur formulaire à :

Distribution RCPEQ

Miller Thomson Pouliot sencl

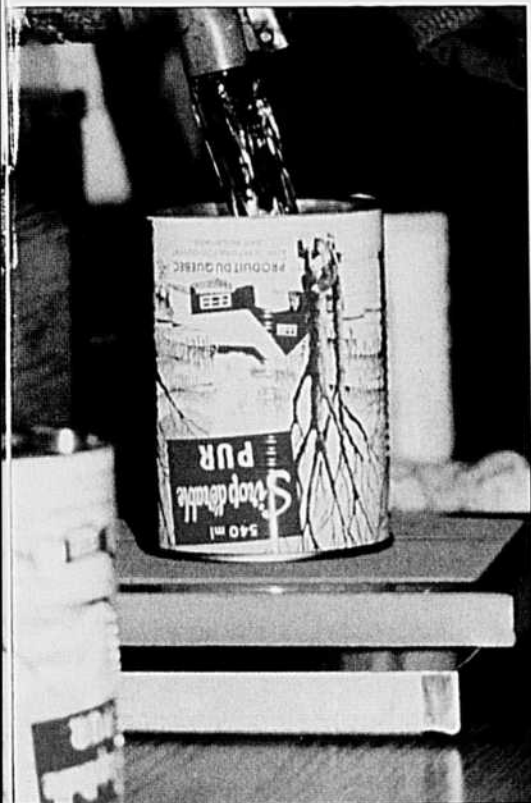
1155, boul. René-Lévesque Ouest, 31^e étage
Montréal (Québec) H3B 3S6

ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS ACÉRICOLES

Le 13 décembre dernier, à Victoriaville, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) recevait le rapport de la Fédération sur les interventions du plan conjoint au cours des cinq dernières années. Pour l'occasion, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) avait préparé une monographie de l'industrie de l'érable qui démontre, notamment, que le secteur

TABLEAU 1. BILAN DE LA SAISON 2006
VENTES ET LIVRAISONS EN 2006 (25 JANVIER 2007)

Catégories	Livraisons 2006	Ventes prévues	Variations d'inventaires
AA régulier	11,6	11,8	-0,2
AA biologique	1,1	1,3	-0,2
A régulier	15,2	15,7	-0,5
A biologique	2,3	3,7	-1,4
B régulier	13,5	17,2	-3,7
B biologique	2,0	3,6	-1,6
C régulier	7,0	7,9	-1,0
C biologique	1,0	1,2	-0,2
D régulier	3,0	4,0	-1,0
D biologique	0,4	0,4	0
NC régulier	0,3	0,7	-0,4
NC biologique	0,1	0,2	0
Volume total	57,5	67,7	-10,2
Volume hors contingent	0,5		
Contingent livré	57,0		



acéricole se porte bien. Cette monographie peut être consultée au site:

www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Productions/md/Publications/monographieacericulture.htm

En effet, au cours des cinq dernières années, la compétitivité du secteur s'est accrue, les ventes sur les marchés domestiques et d'exportation ont augmenté de façon significative et la performance financière des entreprises acéricoles s'est améliorée.

Outre ces présentations, la Régie a reçu les commentaires de trois autres personnes : le Conseil de l'industrie acéricole, le Centre Acer et Clément Nadeau. La Régie publiera son rapport au cours des prochains mois.

CORRESPONDANCE AUX CABANES À SUCRE COMMERCIALES

Une lettre vient d'être envoyée aux quelque 460 restaurateurs de cabane à sucre du Québec afin de les sensibiliser à l'importance de respecter les règles de mise en marché du sirop d'érable. Plus particulièrement, cette correspondance vise à leur rappeler les démarches à suivre lorsqu'ils souhaitent acheter du sirop d'érable.

FORMATION DES ADMINISTRATEURS

Le 19 janvier dernier, treize administrateurs de huit régions différentes ont participé à la formation *La solidarité, un bon tuyau pour réussir* organisée par la Fédération. Cette formation présentait les grandes lignes de l'organisation de la mise en marché collective du sirop, le fonctionnement de la Fédération et abordait les rôles et responsabilités des administrateurs. Elle a été un franc succès.

ACTIONS 2007 POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DU SIROP EN BARILS

Les récentes études (dont des résultats présentés à l'AGA de la Fédération) démontrent qu'il est urgent de prendre des mesures pour assurer la qualité du sirop en grands contenants (barils). La Fédération et la Table filière acéricole sont très conscientes de cet enjeu. Lors de leur rencontre du 17 janvier, les membres de la Table filière acéricole ont d'ailleurs décidé de former un comité de travail pour développer un plan d'action pour améliorer la flotte de barils et, de façon générale, assurer la qualité du sirop livré en grands contenants.

La Fédération a décidé de prendre des actions à court terme et de continuer à réfléchir aux actions à plus long terme. Ainsi, dès la récolte 2007 :

- La Fédération enverra un avis aux producteurs qui livrent du sirop dans un baril à

usage unique ou dans un baril qui ne répond pas aux normes minimales prescrites.

- La politique de pasteurisation automatique et de remballage du sirop susceptible de se dégrader rapidement (moins de 66 °Brix, VR2 et barils mi-pleins) sera maintenue.

QUALITÉ DU SIROP EN PETITS CONTENANTS (RÈGLEMENT ET FORMATION À VENIR)

Aussitôt adopté par l'AGA 2006, le projet de règlement sur les normes de classement et de qualité du sirop en petits contenants a été déposé à la RMAAQ. Nous nous attendons à ce que la Régie mette ce règlement en vigueur pour la récolte 2007.

Aussi, la Fédération n'a pas perdu de temps et a déjà commencé à préparer une formation pour aider les producteurs à comprendre et à répondre aux nouvelles exigences de qualité. Nous collaborons actuellement avec les répondants en formation agricole de chaque région pour que cette formation soit offerte près de chez vous.

Les producteurs ayant déclaré des ventes au détail recevront une lettre d'information. Nous rappellerons les grandes lignes du projet de règlement et nous en profiterons pour les encourager à adhérer au programme de certification Siropro. Enfin, nous annoncerons les sessions de formation qui seront offertes (avant et après la récolte) et les inviterons à s'y inscrire.

s o l u t i o n s w e b



Agricom.ca

1 877 669-2474

Plus de 400 mandats réalisés

www.LaTerre.ca • www.LaRouteDesFromage.com • www.DroitAgricole.com • www.CILQ.qc.ca
www.TableAgroalimentaire.com • www.FromagereMistouk.com • www.VignobleLaMission.com
www.GibierCanabec.com • www.PurChevreQuebec.ca • www.Porcibid.qc.ca • www.agribid.ca



Évaluation des principaux facteurs associés à la détérioration microbienne du sirop d'érable en vrac

Afin d'améliorer la conservation du sirop en vrac, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec a mandaté le Centre Acer pour étudier les principaux facteurs de dégradation du sirop d'érable entreposé en grands contenants (types de barils, pratiques d'emballage et d'échantillonnage).

La réalisation de ce projet a été possible grâce à la participation financière du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), un investissement de 71 500 \$. La démarche scientifique de ce projet, débuté en 2003 et conclu en 2006, a été présentée dans le numéro de septembre 2006 de Forêts de chez nous. Les résultats finaux ont été présentés dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de la Fédération en octobre dernier. En somme, le baril en acier inoxydable se démarque de tous les autres. Le rapport complet de cette étude peut être consulté sur le site internet du Centre Acer : www.centreacer.qc.ca

Luc Lagacé

Ph. D., Centre de recherche, de développement et de transfert technologique acéricole inc., Centre Acer

L'importance de différentes variables sur la conservation du sirop d'érable en barils a été étudiée dans le cadre de ce projet. Premièrement, une comparaison de quatre types de barils et de deux techniques d'échantillonnage (standard et Morneau) a été effectuée à partir de neuf lots de sirop et en utilisant des conditions rigoureusement contrôlées de mise en contenant. Les résultats obtenus ont démontré que la couleur du sirop a été influencée par le type de barils durant la période d'entreposage de 24 mois. Les barils Barinox et Vulcan ont permis une meilleure conservation de la couleur du sirop comparativement aux barils Morneau et CDL (sac laminé d'aluminium). Les conditions contrôlées de mise en contenant ont permis d'obtenir un faible taux (2 %) de détérioration microbienne du sirop durant l'entreposage. Cependant, l'échantillonnage à l'aide de la technique standard a fait augmenter considérablement ce taux (16,6 %) notamment pour les barils Morneau et CDL. L'échantillonnage à l'aide de l'échantillonneur Morneau a permis un taux réduit de détérioration de 3,7 %.

Deuxièmement, une analyse a été effectuée

de la population de 53 206 barils reçus des producteurs après la récolte et entreposés environ pendant six mois avant d'être reclassés à l'automne 2004 en vue d'être pasteurisés. Cette analyse a permis d'évaluer l'importance de différentes variables sur l'apparition de la détérioration microbienne du sirop à l'entreposage. Les résultats révèlent notamment que les pratiques de mise en contenant sont considérablement importantes pour la conservation du sirop. Une concentration en solides solubles inférieure à 66 °Brix ainsi qu'un taux de remplissage inférieur à 90 % sont parmi les variables qui sont les plus fortement corrélées à la détérioration microbienne. De plus, une certaine catégorie de sirops venant d'entreprises de plus petite taille semble plus fortement associée à la détérioration microbienne du sirop à l'entreposage. Finalement, le baril de plastique Morneau s'est révélé plus susceptible aux pratiques défavorables à la conservation du sirop faisant en sorte qu'il est associé à une proportion importante de barils présentant une détérioration microbienne (43 %). Ces résultats révèlent l'importance de contrôler les pratiques de mise en contenant à l'érablière ainsi que l'échantillonnage et l'entreposage afin de prévenir la dégradation de la qualité du sirop en vrac et d'éviter des pertes monétaires importantes pour l'industrie acéricole.

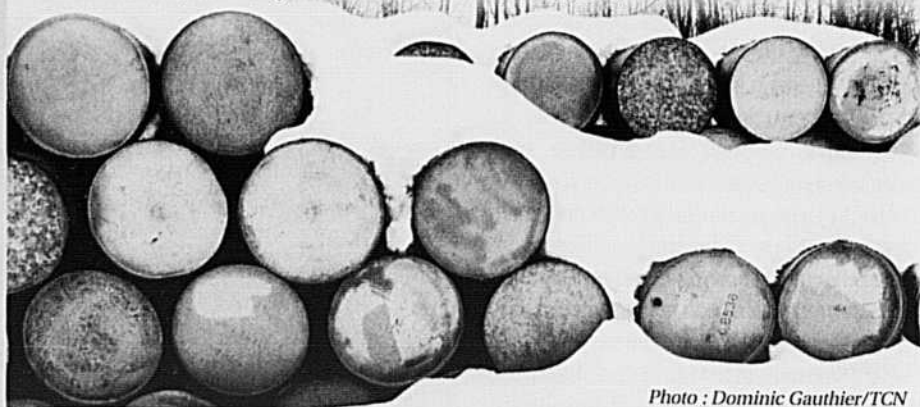


Photo : Dominic Gauthier/TCN

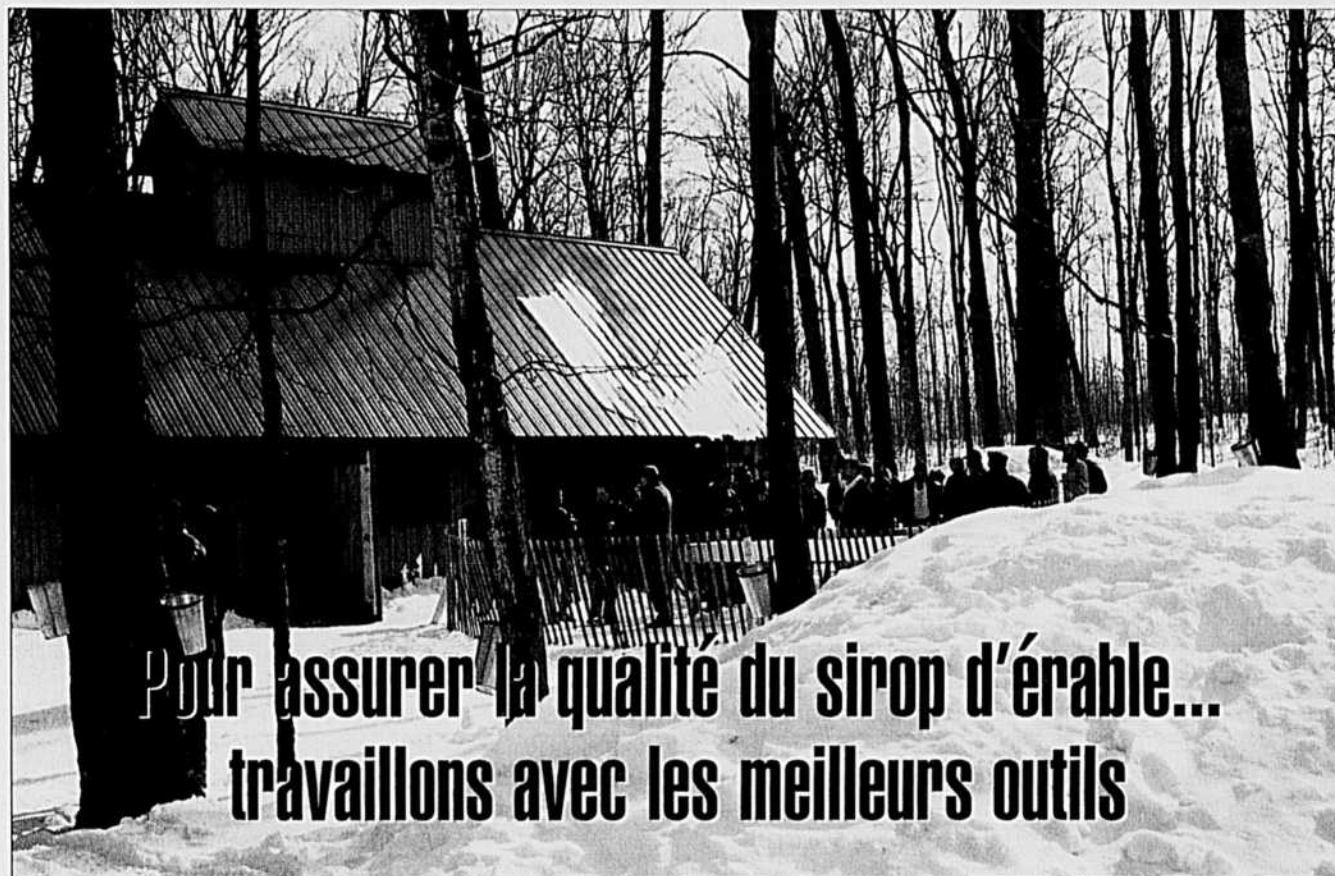


Photo : Archives TGN

**Anne-Marie Granger
Godbout**

agr., secrétaire adjointe, FPAQ

Jean-Pierre Bellegarde

agent de recherche et
de communication, FPAQ

LE DÉCLENCHEUR

Des règlements fédéraux et provinciaux encadrent la vérification de la qualité, la manipulation et l'entreposage du sirop d'érable. L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) est chargée d'appliquer la réglementation fédérale. Le sirop d'érable, qu'on se le dise, n'est pas un produit alimentaire qui présente des risques élevés pour la santé des consommateurs. Dans ce contexte, l'ACIA a toujours concentré ses efforts sur les secteurs à haut risque. Le sirop d'érable a donc été un peu « oublié » à travers les secteurs qui renaissent l'attention (et les ressources) de l'ACIA tel le secteur des viandes, des œufs

POTEAUX À VENDRE

Vente de matériel électrique

dans le neuf et recyclé
fils et accessoires à basse et haute
tension, transformateurs



J.M. Pomerleau inc.

110, 1^{ère} Avenue Est, Saint-Martin (Qc) G0M 1B0

Tél.: (418) 382-5392 / sans frais : 1 800 451-6070
Courriel : jmpomerleau@globetrotter.net • Fax: (418) 382-5843



ou des produits laitiers. Les choses ont changé au printemps dernier lorsqu'un reportage diffusé à La Semaine verte a présenté l'acériculture sous son plus mauvais jour. On se souviendra d'y avoir vu, notamment, des images « chocs » de barils de sirop d'érable en mauvais états (rouillés ou gonflés). Ces images ont eu pour effet d'inquiéter les consommateurs de sirop et d'alarmer l'ACIA. En effet, en même temps que la réputation de l'ensemble de l'industrie acéricole était affectée, celle de cette agence gouvernementale prenait un coup dur.

Depuis cet événement, elle a entrepris de corriger la situation en resserrant drastiquement les normes imposées à l'industrie acéricole. L'état des barils servant à entreposer le sirop d'érable est devenu une de ses principales préoccupations. Ainsi, elle a proposé de nouvelles règles en regard des barils et plusieurs types de barils, jusqu'à maintenant acceptés, ont été mis au banc des accusés (ex. : barils à usage unique réutilisés, vieux barils en acier galvanisé ou présentant des taches de rouille). Dans cette démarche de rajeunissement de la flotte de barils, on a appris qu'elle se questionne également sur les barils de plastique.

En faisant le décompte, c'est près de 65 % de la flotte de baril qu'il faudrait renouveler si les nouvelles exigences de l'ACIA devaient être appliquées immédiatement, une opération qui coûterait près de 20 M\$. Même si les acheteurs et les producteurs avaient la capacité financière de supporter ce changement, et ce n'est pas le cas, il est fort probable que les fabricants de barils ne pourraient pas répondre à la demande. De plus, les études en cours permettent

d'identifier certaines caractéristiques à privilégier dans le choix d'un baril, mais dans les faits, le baril « parfait » n'a pas encore été développé. En effet, la salubrité et la conservation du sirop ne sont pas les seuls facteurs à considérer dans le choix d'un baril. La résistance, la durabilité, la disponibilité, la facilité de manipulation et le coût sont, à titre d'exemple, des éléments à ajouter dans l'équation.

PLAN D'ACTION CONCERTÉ

Pour cette raison, le secteur acéricole doit se doter d'un véritable plan d'action. Par exemple, il sera nécessaire de recueillir des informations supplémentaires et de clairement définir les besoins des utilisateurs. Les barils serviront-ils pour un entreposage de courte ou de longue durée? Seront-ils utilisés une seule fois ou à plusieurs reprises? Les utilisateurs devront définir les exigences et les conditions d'entreposage de leurs barils. Peut-être sera-t-il même nécessaire d'améliorer certaines caractéristiques techniques des barils (forme, matériaux, structure). Ce travail demandera beaucoup de consultation et de concertation entre les intervenants.

ACTIONS À COURT TERME

La Fédération a néanmoins décidé de prendre certaines actions à court terme. Ainsi, dès 2007, tous les détenteurs et utilisateurs de barils à usage unique recevront une lettre pour leur rappeler que ce type de baril ne devrait être utilisé qu'une seule fois pour l'emballage du sirop d'érable. De plus, la politique systématique de la Fédération de pasteuriser et de remballer tout sirop dont la densité est inférieure à 66 °Brix, présen-

tant des défauts de saveur « VR2 » ou livrés dans des barils mi-pleins, sera maintenue.

Aussi, la Fédération a fait l'acquisition de « seringues » permettant aux inspecteurs d'échantillonner le sirop livré aux entrepôts de la Fédération dans des barils munis de « bouchons échantillonneurs » et ainsi minimiser les risques de contamination du sirop lors du classement.

CONCLUSION

Rappelons que la qualité du sirop d'érable ne dépend pas uniquement du baril et de son échantillonnage et que d'autres points de contrôle de la qualité devront être regardés de près. Il sera essentiel de favoriser l'utilisation des bonnes pratiques de production (lavage et utilisation d'équipements adéquats et bien calibrés, salubrité des bâtiments, techniques d'emballage appropriées, entreposage, etc.) tant à l'érablière qu'à l'usine de transformation. Pour ce faire, de la formation devra être offerte aux producteurs et aux transformateurs et des programmes d'assurance qualité pourraient être encouragés. Le suivi des exigences de qualité devra se faire de façon rigoureuse sur l'ensemble du territoire visé par la réglementation.

Enfin, gardons en tête que toutes ces actions sont motivées par un seul objectif et que tous les maillons de la filière ont intérêt à y contribuer. Nous devons offrir au consommateur un produit à la hauteur de ses attentes que ce soit en regard de la valeur nutritive ou des propriétés sensorielles du sirop d'érable. Nous devons tous, producteurs, transformateurs et organisations gouvernementales, regrouper nos efforts pour y parvenir.

TABEAU 1. BARILS UTILISÉS POUR L'EMBALLAGE DU SIROP D'ÉRABLE AU QUÉBEC

Tare poids baril	Capacité (gallons)	Types de barils	Barils acheteurs	Barils producteurs	Total barils	% total barils
32 lb	32	Plastica Morneau	5 700	12 537	18 237	14
33 et 34 lb	32	C. D. L.	9 027	7 711	16 738	13
44 et 45 lb	32	Galvanisé	29 293	25 571	54 864	41
47 à 49 lb	32	Barinox et Vulcan	6 857	7 317	14 174	11
50 à 56 lb	45	Usage unique	5 773	6 215	11 988	9
Autres tares*	32		11 375	5 512	16 887	13
Total**			68 025	64 863	132 888	100 %

*Ce sont des barils en métal de 32 gallons, mais dont le poids du baril varie

**La flotte de barils est plus élevée, les données représentent seulement les barils classés en vrac en 2006



Le bouchon échantillonneur et la seringue



Le bouchon échantillonneur permet, à l'aide d'une seringue spécialement conçue à cet effet, de prendre un échantillon de sirop sans devoir ouvrir le baril. De cette façon, on évite d'exposer son contenu à l'air et les risques de contamination sont minimisés. Cette méthode d'échantillonnage est efficace si le bouchon et la seringue sont utilisés et entretenus adéquatement. Les inspecteurs veillent à ce que les seringues utilisées pour prendre les échantillons soient rigoureusement désinfectées après chaque utilisation. De même, le bou-



chon doit être soigneusement nettoyé et désinfecté. Chaque producteur devrait s'en assurer avant

d'emballer son sirop dans un baril muni d'un tel bouchon.

Saviez-vous que le bouchon échantillonneur se sépare en cinq parties distinctes? (voir image) Il est important de le démonter com-

plètement pour que tous les résidus de sirop soient parfaitement délogés et que chaque pièce soit bien désinfectée. De plus, il serait utile de temps à autre de remplacer l'anneau d'étanchéité.

De cette manière, vous contribuerez à préserver la qualité du sirop livré en grands contenants.



Remorques et chargeuses forestières

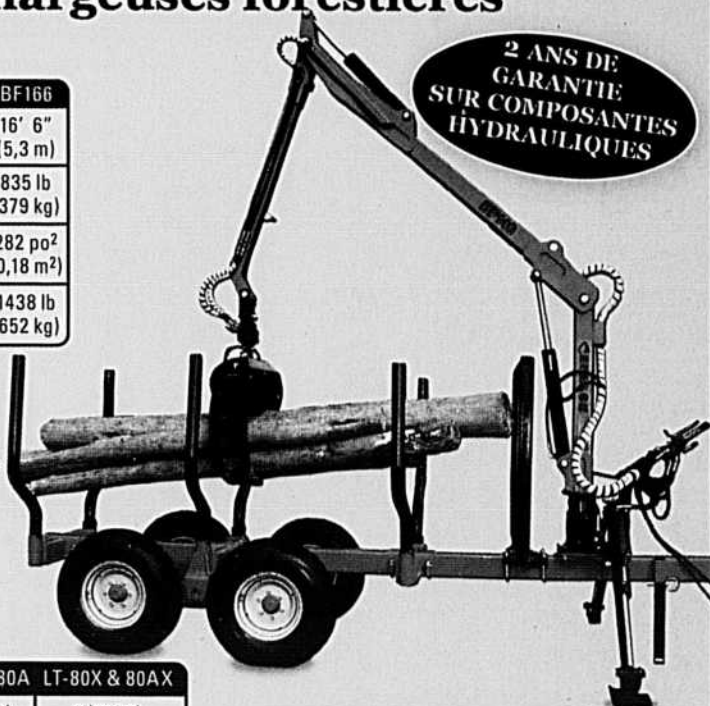
Chargeuses à bois SÉRIE BF

Specifications		BF110	BF126	BF146	BF166
PORTÉE HORIZONTALE		11' (3,4 m)	12' 6" (3,8 m)	14' 6" (4,4 m)	16' 6" (5,3 m)
CAPACITÉ LEVAGE AVEC GRAPPIN	@ PORTÉE MAXIMUM	810 lb (368 kg)	1100 lb (499 kg)	950 lb (431 kg)	835 lb (379 kg)
GRAPPIN	SURFACE	165 po ² (0,11 m ²)	165 po ² (0,11 m ²)	282 po ² (0,18 m ²)	282 po ² (0,18 m ²)
POIDS TOTAL		1133 lb (514 kg)	1259 lb (571 kg)	1402 lb (636 kg)	1438 lb (652 kg)

- Conques pour donner un rendement de longue durée
- Valve de contrôle à tiroirs exclusive à BERFOR
- Grappin robuste parfaitement équilibré en toutes positions
- Crémaillère de rotation du mât à boîtier monobloc de haute résistance
- Nouveau treuil hydraulique à montage universel de 4000 lb de capacité

Remorques forestières SÉRIE LT

Specifications	LT-60	LT-60X	LT-70 & 70A	LT-80 & 80A	LT-80X & 80AX
CAPACITÉ DE CHARGE TONNES (kg)	6 (6120)	6 (6120)	7 (7140)	8 (8160)	8 (8160)



2 ANS DE
GARANTIE
SUR COMPOSANTES
HYDRAULIQUES

BERFOR

DISPRO
MACHINES ET PIÈCES • MACHINERY AND PARTS

LES MEILLEURES MARQUES.

POUR PLUS D'INFORMATIONS: (819) 378-8561
FAX: (819) 378-8912 • www.machinerie.com

La Coop
FÉDÉRÉE

La recherche de la compétitivité



Jean-Pierre Dansereau
Directeur général

La crise que traverse l'industrie forestière force tous les acteurs du milieu forestier québécois à s'interroger, sinon à se remettre en question. La crise va-t-elle durer encore longtemps? Les marchés se rétabliront-ils? Nos entreprises survivront-elles? Et les travailleurs? Et les communautés? Vraiment, ça prend beaucoup de discernement pour essayer de voir clair dans tout ce qui se cache derrière « la crise » et ça prend une fameuse boule de cristal pour se risquer à prédire où on s'en va. Mais une conclusion semble certaine. Qu'on aime ça ou pas, ça va changer!

Pour nous, de la forêt privée, il pourrait être tentant de laisser passer la tempête en limitant les dégâts et en attendant que la rareté du bois fasse grimper la demande et les prix. Ce serait prendre un grand risque. Car l'industrie forestière du Québec, même si elle se solidifie, continuera d'être sujette aux rapides changements des marchés mondiaux et de subir l'intense compétition qui y règne. Nous devons nous préparer à faire face à une industrie en évolution perpétuelle, toujours préoccupée de s'adapter et de ne pas se faire dépasser par des concurrents en constante progression. Dans ce contexte, l'appétit pour notre bois sera peut-être grand, mais la volonté et la capacité des acheteurs d'ouvrir leur bourse ne sont pas acquises.

OÙ EST NOTRE INTÉRÊT?

Notre intérêt, c'est de pouvoir compter sur une industrie de première transformation robuste, diversifiée et dynamique, capable de recevoir tout notre bois et de nous offrir des revenus intéressants. Malheureusement, il y a bien longtemps que cette description ne convient plus à l'industrie forestière québécoise! Le fossé où elle est enlisée est si profond que tous doivent mettre l'épaule à la roue pour l'en sortir. Pour nous, cela veut dire accepter de questionner nos façons de faire. Pouvons-nous continuer de concentrer nos efforts à la seule recherche des hausses de prix? Pouvons-nous être plus productifs à court et à long terme? Pouvons-nous contribuer à améliorer la compétitivité de l'industrie? Comment le faire sans sacrifier nos revenus et sans dilapider nos forêts? Questions pas faciles pour des organisations comme les nôtres. Mais le danger est grand si nous

refusons de nous les poser. Les événements pourraient nous rattraper et nous dicter des réponses désagréables. Il faut apprendre de ce qui s'est passé dans d'autres secteurs. Quand la recherche d'une meilleure productivité vient trop tard, c'est la disparition. Quand elle n'est pas menée en partenariat, de nouvelles pratiques sont imposées et les gains réalisés ne sont pas partagés. Voulons-nous courir le risque que cela nous arrive?

Cette invitation à la recherche d'une plus grande productivité étant lancée, des mises en garde s'imposent. Premièrement, se poser des questions n'est pas une garantie de trouver des réponses et surtout pas des réponses qui feront la satisfaction de l'industrie. Regarder si des gains de productivité peuvent être faits ne signifie surtout pas accepter bêtement un recul des prix pour le bois. Deuxièmement, il n'est pas question de tout changer du jour au lendemain. Une grande prudence s'impose et des essais et des démonstrations convaincantes que les gains profitent aussi aux producteurs devront être faits avant de mettre en place de nouvelles pratiques. Troisièmement, tous doivent réaliser qu'il n'est pas question de remettre en question nos outils de mise en marché collective. Malgré ce qu'en pensent certains, ce ne sont pas des outils qui freinent la production et la productivité, si ce n'est pour assurer le respect des possibilités forestières. Ce sont plutôt des outils qui assurent un meilleur partage de la richesse disponible. Le plus important défi qui nous attend n'est pas de trouver comment être plus productif. C'est de s'entendre sur comment partager les retombées des gains éventuels. Pour qu'un tel exercice soit gagnant pour les producteurs, les plans conjoints et les agences de vente restent essentiels.

Une plantation à sa mesure

Michel Beaunoyer

Texte et photo

En 1974, lorsqu'il a décidé de planter 4000 pins blancs sur une partie de son lot de 45 hectares, Gaspard Lajoie de Saint-Eusèbe dans le Bas-Saint-Laurent, a fait à sa tête. Pas question pour lui de planter les arbres à six pieds de dis-

tance, comme cela lui était pourtant recommandé. Non, il voulait de l'espace et a choisi de les placer avec un écartement de neuf pieds. « Je ne voulais pas avoir à faire une coupe d'éclaircie trop rapidement, explique le producteur. De plus, cette distance entre les arbres me permettait de mieux circuler avec ma machinerie. »

Sauf qu'il admet que les arbres ont peu

profité au cours des premières décennies de croissance et qu'il a dû procéder à beaucoup d'élagage, simplement pour pouvoir circuler, comme il le souhaitait. Tout en poursuivant l'élagage en règle de sa plantation, M. Lajoie dit ne pas regretter son approche, même si elle s'est avérée pénalisante. L'esthétisme de sa plantation lui suffit pour lui remonter le moral.



C'est pour pouvoir circuler plus facilement et pour éviter la coupe d'éclaircissement que Gaspard Lajoie a préféré planter ses pins blancs aux neuf pieds.

RENCONTRE PROVINCIALE SUR LA MISE EN MARCHÉ

La Fédération a organisé une rencontre provinciale sur la mise en marché le 18 janvier dernier. Le contexte actuel de l'industrie forestière a été présenté aux participants par Michel Vincent du Conseil de l'industrie forestière du Québec. Des portraits de situations régionales axés sur la crise de l'industrie forestière ont été faits par des représentants des syndicats de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Gaspésie et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le développement de la filière énergétique à partir de la biomasse forestière a aussi fait l'objet d'une présentation par le directeur général, M. Dansereau. Une synthèse des préoccupations

transmises par les syndicats en regard de l'évolution de la mise en marché a été présentée et a servi de toile de fond à une période de travail en atelier pour cerner les actions à entreprendre vis-à-vis les préoccupations formulées.

ÉTUDE DU MÉCANISME DE MISE EN MARCHÉ DU BOIS EN FORÊT PRIVÉE

Le mémoire sur la mise en marché du bois des forêts privées de la Fédération a été déposé au ministre Corbeil à la fin du mois de décembre 2006. Le ministre avait souhaité recevoir des mémoires des partenaires de la forêt privée à la suite de sa décision, prise en mai dernier, d'examiner

les mécanismes actuels de mise en marché du bois de la forêt privée. En plus de son mémoire, la Fédération a aussi déposé des mémoires produits par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et par l'Office des producteurs de bois du Pontiac. Jean Gobeil, consultant forestier, a également remis un rapport factuel décrivant le système de mise en marché en forêt privée, conformément à un mandat reçu du ministre. À la suite de l'examen de ce rapport et des mémoires, les fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles et de la Faune décideront si des aspects particuliers doivent faire l'objet d'un examen additionnel. C'est par la suite qu'ils prépareront un rapport et le présenteront au



Photo : Michel Beaunoyer

ministre Corbeil à la fin du mois de mars 2007.

SOMMET SUR L'AVENIR DU SECTEUR FORESTIER QUÉBÉCOIS

Différentes rencontres se tiennent présentement en vue de la tenue du Sommet sur l'avenir du secteur forestier organisé par la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval. Pour sa part, le directeur général de la Fédération, Jean-Pierre Dansereau, a organisé trois séances de travail avec des représentants de différentes organisations concernées par le développement de la forêt privée. Ces séances visent à convenir d'une vision de la place de la forêt privée dans le secteur forestier, des défis à relever et d'éléments de solutions à proposer. Ces différents éléments devront être conciliés et intégrés avec les travaux d'une dizaine d'autres comités sectoriels. Le Sommet sur l'avenir du secteur forestier devait se tenir au début du mois de mars 2007. Il vient d'être reporté à l'automne prochain.

PROJET DE LOI 49 : LES SOLUTIONS POUR L'INDUSTRIE FORESTIÈRE NE DOIVENT PAS DEVENIR LES PROBLÈMES DE LA FORÊT PRIVÉE!

Par voie de communiqué le 12 décembre

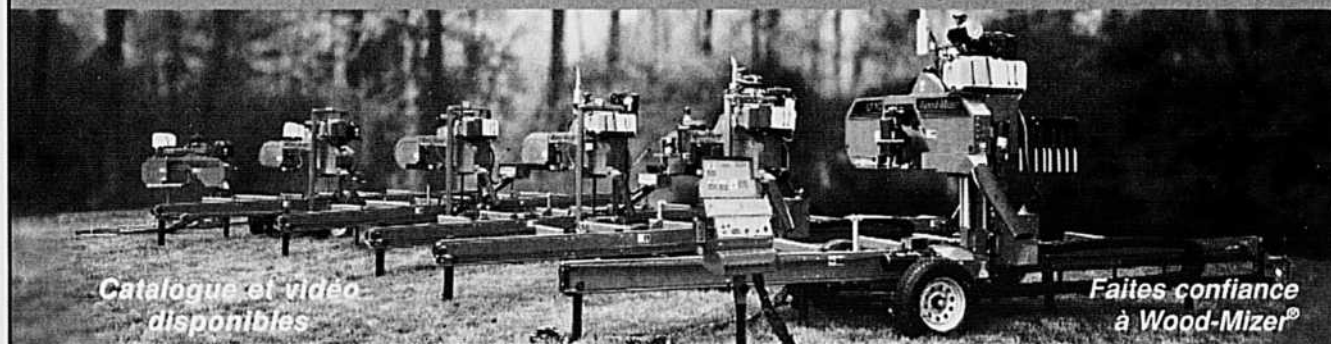
2006, la Fédération des producteurs de bois du Québec (FPBQ) et le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec (RESAM) ont dénoncé l'intention du gouvernement de modifier un principe fondamental de la Loi sur les forêts pour donner une plus grande marge de manœuvre commerciale aux détenteurs de contrats d'aménagement et d'approvisionnement forestier (CAAF). Le projet de Loi 49 modifie la Loi sur les forêts afin qu'une usine puisse acheminer du bois vers d'autres usines avec très peu de formalités. Profitant du passage au congrès de l'UPA de différents ministres du gouvernement Charest, les représentants de la Fédération leur ont demandé de s'assurer que le gouvernement se dote de moyens d'interventions souples pour assurer le respect du principe de la résidualité dans le cadre des modifications apportées à la Loi.

RÉSULTATS DES CALCULS DE LA POSSIBILITÉ FORESTIÈRE 2008-2013 POUR L'ENSEMBLE DU QUÉBEC

Le forestier en chef du Québec, Pierre Levac, a dévoilé le 8 décembre dernier les résultats des calculs de la possibilité annuelle de coupe à rendement soutenu pour les années 2008 à 2013. Les données provinciales indiquent une diminution addi-

tionnelle de la possibilité forestière pour le groupe SEPM (sapin, épinette, pin et mélèze) de près de 2 % par rapport aux 20 % déjà annoncés et une réduction de 15 % pour les feuillus. En réaction à ces résultats, la Fédération a émis un communiqué signalant qu'une mise en valeur dynamique de la forêt privée peut contribuer à réduire l'impact de la baisse de possibilité de récoltes forestières sur les terres publiques annoncées par le forestier en chef du Québec. Le communiqué indique également que déjà 37 000 des 130 000 propriétaires de boisés sont reconnus comme producteurs forestiers et participent à divers programmes de mise en valeur de la forêt privée. Une stratégie plus audacieuse permettrait d'accroître les volumes de bois disponibles à la transformation. À peine 46 % de la forêt privée sont visés par un plan d'aménagement forestier et les propriétaires n'ont pas toujours le soutien technique et financier pour réaliser les travaux d'aménagement prévus à leur plan, ce qui maximiserait pourtant les retombées économiques. Au Québec, plusieurs exemples montrent que le rendement de la forêt peut facilement doubler, voir tripler, si des travaux sylvicoles sont judicieusement réalisés chez les propriétaires de boisés.

Wood-Mizer® Pour le choix et la qualité!



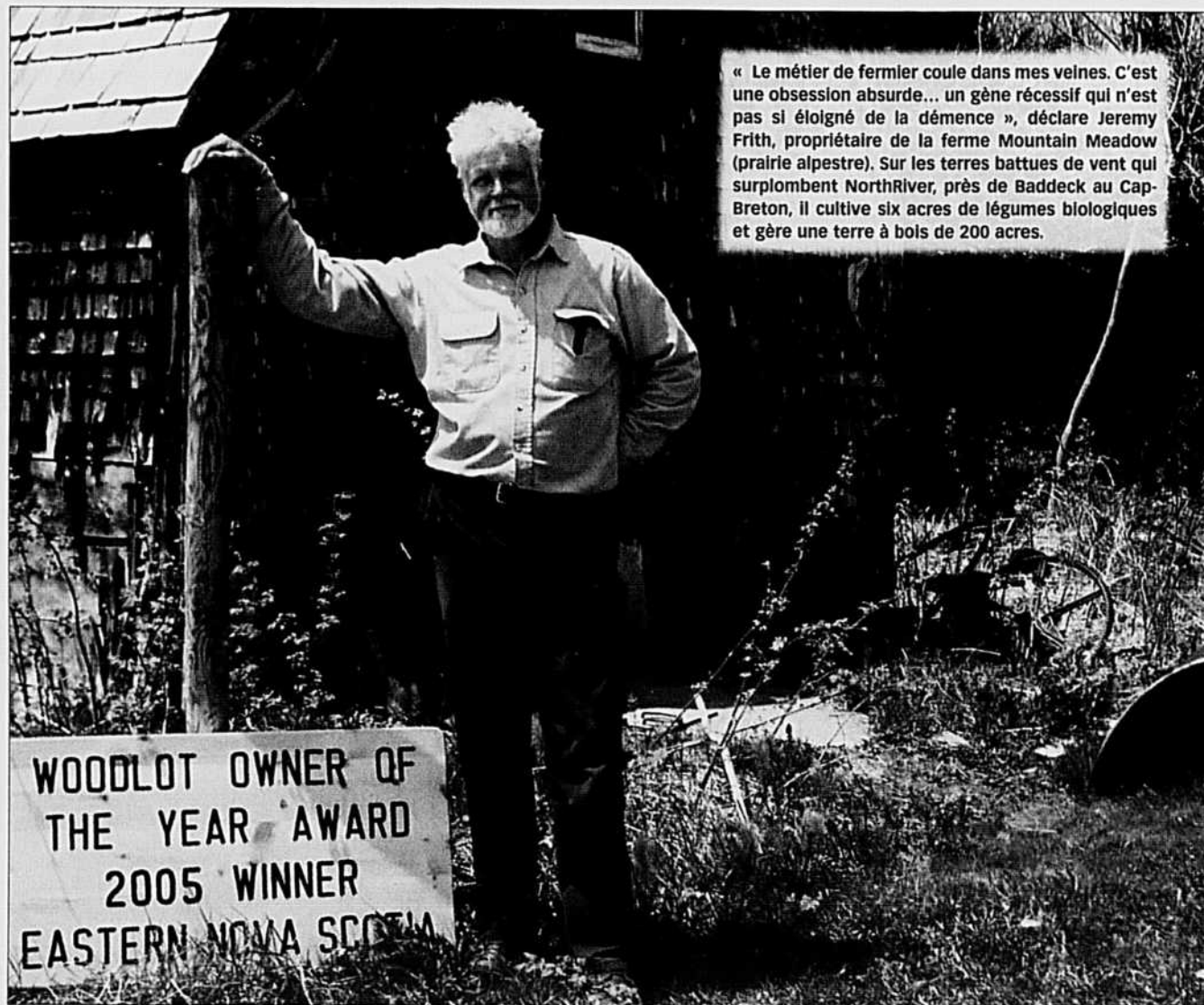
Catalogue et vidéo
disponibles

Faites confiance
à Wood-Mizer®

Wood-Mizer® Québec
1-877-866-0667 (sans frais)
www.woodmizerqc.com

La nature sert de manuel scolaire

Nous vous présentons ici un reportage paru initialement dans la revue « Atlantic forestry Review ». Il fait le portrait d'un sylviculteur qui a pris le temps de réfléchir aux leçons que lui offre la nature.



« Le métier de fermier coule dans mes veines. C'est une obsession absurde... un gène récessif qui n'est pas si éloigné de la démence », déclare Jeremy Frith, propriétaire de la ferme Mountain Meadow (prairie alpestre). Sur les terres battues de vent qui surplombent NorthRiver, près de Baddeck au Cap-Breton, il cultive six acres de légumes biologiques et gère une terre à bois de 200 acres.

Janet Wallace*

Cette gestion lui a valu le titre de Propriétaire de terre boisée de l'année pour l'est de la Nouvelle-Écosse en 2005.

Ayant grandi sur une ferme familiale aux Bermudes, Frith a planté sa première graine

à l'âge de deux ans, et à 25 ans, était déjà président de l'association de fermiers des Bermudes. À part quelques intervalles, il est demeuré fermier depuis.

Ferme et forêt sont reliées dans son esprit et la nature lui porte conseil pour l'une comme pour l'autre. « Chaque jour de ma vie, dans les bois ou aux champs, la nature

me sert de manuel scolaire. » Il cherche à appliquer à sa ferme et à ses bois les leçons de Dame Nature.

En plus d'écouter la nature, Frith recherche aussi la sagesse dans le passé. Il raconte comment l'orage avait forcé, au 16^e siècle, des marins français à s'ancrer dans un port voisin. L'un d'entre eux écrivit dans son

journal que l'obligation de passer l'hiver là était compensée par l'incroyable fertilité des terres et par l'abondance de bois de qualité, surtout le chêne.

Nous sommes loin du paysage actuel du Cap-Breton, parsemé de peupliers, de mélèzes, de bouleaux blancs et d'épinettes. C'est qu'au 17^e siècle, les équipages des bateaux venus pêcher la morue ont commencé à couper pins et chênes, et à les ramener en Europe. Quand ces coupes ont éliminé le couvert de la forêt, le sol a été exposé au froid glacial hivernal et aux vents secs et brûlants de l'été, et le pin ne s'est pas régénéré. La destruction de la forêt acadienne commençait.

Les prédécesseurs de Frith sur sa ferme sont venus d'Écosse en 1821. Ils ont défriché leur terre et, selon leurs descendants, estimaient vivre comme « rois et reines ».

« Mais avec le temps, explique le forestier, les factures d'électricité et les comptes de taxes ont grimpé, et les catalogues d'Eaton ont créé des soifs de revenus liquides pour acheter des colifichets. » Ce qui a incité les propriétaires à couper leurs plus beaux arbres pour payer les factures.

Dans un cycle de pousse normal en forêt, les clairières sont modestes et sporadiques, ouvertures causées par la chute de grands arbres ou par le feu. Mais depuis la 1^{re} Guerre mondiale et la Grande dépression, une bonne partie de la population locale a quitté les fermes de subsistance pour aller travailler en ville. Leurs terres se sont couvertes d'épinettes et de sapins baumiers, que Frith décrit comme « de vrais appâts pour la tordeuse des bourgeons ».

Il en est venu à croire que même si la tordeuse des bourgeons de l'épinette perdure dans les forêts des Maritimes depuis des siècles, ce n'est que récemment qu'elle s'est transformée en dangereux parasite.

Cette transformation serait le résultat de la prolifération des monocultures d'épinette blanche. Dans le passé, la population de tordeuse des bourgeons était sous contrôle et ne causait que peu ou pas de dommages aux forêts.

Frith a été particulièrement influencé par un article de Gordon Baskerville, ancien doyen de la faculté de Foresterie à l'Université de Colombie-Britannique, sur la tordeuse des bourgeons. Baskerville a découvert que si

plus de la moitié d'un boisé se compose d'épinette blanche ou de sapin baumier, la tordeuse des bourgeons en décimera souvent jusqu'à 70 %. Par contre, si ces deux espèces comptent pour moins de la moitié des arbres d'une forêt, les pertes causées par la tordeuse seront de moins de 17 %.

Cet article a poussé Frith à conclure que pour administrer ferme ou forêt avec succès, les humains doivent comprendre la biologie qui les gouverne. Selon lui, pour gérer intensivement une forêt, il faut « l'étudier dans ses moindres détails. Nous devons travailler en accord avec les processus naturels et apprendre à les mettre en valeur. »

FRITH LE FORESTIER

Frith pratique la patience en foresterie. Il aimerait voir ses bois redevenir semblables à la forêt acadienne d'il y a quelques siècles. Selon lui, dans les Maritimes, « nous sommes choyés par une diversité naturelle des espèces. Notre forêt se compose

surtout d'espèces durables, comme l'érable à sucre, le bouleau jaune, le pin blanc, la pruche et le chêne, toutes bien adaptées au climat de la région. »

Il décrit la forêt acadienne originelle comme « une immense tapisserie d'arbres d'âges et d'espèces variés. Quand un ancêtre géant s'écroulait, c'était la course folle entre les différentes espèces en compétition pour profiter de l'espace. Une grande partie de mes bois vivent maintenant une "fausse apogée", étant bloqués à un certain niveau de maturité. »

Parce qu'il n'y a pour ainsi dire pas de vieux arbres, aucune nouvelle clairière ne se crée pour permettre aux générations de se renouveler naturellement. Frith laisse cependant debout certains vieux arbres dans ses bois : non seulement fournissent-ils des habitats pour la faune, mais ils produisent de l'ombre et détournent le vent, assurant un environnement propice à la croissance des jeunes pousses d'arbres.

« Mon but principal est de mêler les

Fransgård Du nouveau pour 2007!

Le grappin forestier, modèle HZ1500, pour tracteur agricole Une façon encore plus rapide de travailler !



- Pour tracteur, muni d'attache trois points de 20 - 50 hp
- Poids: 132 kg. /295 lb.
- Ouverture max. des mâchoires : 150 cm/ 60 po.
- S'ouvre et se ferme hydrauliquement avec 2 sorties doubles action du tracteur.
- Peut se débarrasser manuellement, en tirant un câble de la cabine du tracteur.
- Peut tirer plusieurs billots ou des tas de branches à la fois.
- La barre entaillée permet de retenir la charge lors du transport avec le tracteur.

Un autre produit fiable du fabricant de treuil de réputation mondiale !

Modèle V3004

- Trois modèles pour tracteur de 25 - 100 hp.
- Système d'embrayage robuste et fiable, avec entretien minime.
- Écran de protection inclus (la sécurité ce n'est pas une option).
- Le crochet est retenu au câble par une gaine d'acier sans aspérité ce qui empêche tout accrochage (branches, racines, pierres...).
- Tiges soudées de chaque côté permettent l'accessibilité rapide aux chaînes et les empêche de rouiller.
- Lame niveleuse pour assurer de la stabilité, entasser les billots et entretenir les sentiers.
- Fiable, Efficace et Rapide !

Pour de l'information supplémentaire, communiquez avec:

Buhler Manufacturing,
869, boul Harwood,
Dorion, Qc. J7V-7J6

Tél. : 450-455-4840
Tél. sans frais: 1-888-820-4840
Télécopieur : 450-455-5977



générations, dit-il. J'essaie de créer des "trous" dans la forêt par des coupes sélectives, et j'y transplante parfois d'autres arbres. Ces transplantations améliorent la diversité et la qualité de la forêt.

« En Nouvelle-Écosse, nous sommes en train de remplacer notre épinette blanche par des feuillus de qualité inférieure », explique-t-il. On coupe maintenant l'épinette blanche qui poussait dans les anciens champs, pour faire place à des feuillus qui ne tolèrent pas l'ombre, comme le bouleau blanc, l'érable rouge et le peuplier. » Il préférerait voir planter des arbres de meilleure qualité, en particulier l'érable à sucre, le bouleau jaune, le chêne, le pin blanc et la pruche. J'ai deux grands chênes sur mes terres et un certain nombre de jeunes pousses. « Pas beaucoup, dit le forestier, mais assez pour savoir que dans quelque mille ans, la forêt aura repris sa place. »

Frith ne plante que rarement des arbres, trouvant que la nature s'en occupe mieux que lui. Il s'assure plutôt que les jeunes plants d'arbres soient laissés en paix partout dans ses bois. Et quand il plante, il évite la coutume générale d'utiliser des plants de bois mou de même âge et génétiquement identiques. Il plante plutôt des semis de sa pépinière : bouleau jaune, pin blanc, épinette rouge, pruche ou chêne.

Il transplante de jeunes arbres d'environ cinq ans, plutôt que des semis, qu'il croit trop vulnérables aux prédateurs. Les jeunes plants ont assez de points végétatifs que même grignotés par des prédateurs, ils ont des chances d'avoir au moins un point végétatif de reste.

Sur sa ferme aussi bien qu'en forêt, Frith cherche « à atteindre une synergie avec la nature, pour pouvoir accélérer le processus de croissance et de régénération. »

En incorporant à sa culture ce qu'il a appris du passé et de la nature, Frith produit maintenant de la nourriture saine pour ses voisins du Cap-Breton, en plus d'avoir créé une forêt précieuse pour lui-même comme pour les générations à venir.

**Janet Wallace est éditrice du magazine Canadian Organic Grower et possède une petite ferme de culture organique et une terre boisée de 150 acres près de Margaretsville en Nouvelle-Écosse.*

L'élagage

Frith se sert de l'élagage pour augmenter la valeur de ses bois.

« La raison principale d'élaguer, explique-t-il, c'est de produire du bois sans défauts ». Il élague tous ses bois mous jusqu'à hauteur de six mètres pour produire du bois de construction assez clair pour être vendu à un moulin à scie et taille également ses bois durs.



Photo : Dominic Gauthier/TCN

Il enlève les branches mortes, des bois mous aussi bien que des bois durs, entre le couvert et le sol. Laissées à elles-mêmes, elles finissent par tomber toutes seules, mais les chances de maladie sont moindres s'il peut les couper proprement. Il les enlève donc en laissant un chicot d'un centimètre ou deux. « Par contraste, dit-il, la pire chose que vous pouvez faire en élaguant, c'est de couper dans l'écorce et le cambium du tronc, ce qui laisse une entaille noire et suppurante. » Frith fait souvent une première taille à l'automne, sur les troncs mesurant de six à huit centimètres de diamètre. Avec une scie d'élagage, il enlève toutes les branches mortes ou mourantes qu'il peut atteindre sous le couvert. Il ne lui faut que quatre à

cinq minutes pour élaguer un arbre de deux mètres cinquante. Quelques années plus tard, il taillera de nouveau, cette fois en raquettes, en plein hiver. Quand la neige est d'une bonne épaisseur, il peut élaguer sur près de quatre mètres de hauteur.

Les bois durs s'élaguent généralement plus d'eux-mêmes que les bois mous, mais Frith les taille quand même. En espaçant les arbres, il élague les branches basses et les gourmands (branches basses qui poussent quand le tronc est soudainement exposé à la lumière). Dans les peuplements denses, les gourmands ne se forment pas, car le bois est dormant sous les hautes branches; mais si un peuplement de bois durs s'éclaircit et qu'un surplus de lumière frappe le tronc, les gourmands émergent. Cela se produit fréquemment sur les bouleaux jaunes et à un degré moindre sur les chênes.

L'un des bienfaits secondaires de l'élagage est d'éclaircir les bois. Si les peuplements d'épinette blanche, par exemple, sont

presque impénétrables, il est par contre facile de circuler dans un peuplement élagué. Il est donc plus aisé pour notre forestier d'inspecter ses arbres et de les retailler au besoin.

Il s'est d'ailleurs rendu compte que l'élagage peut donner un regain de vie à des épinettes blanches dont l'activité ralentit. Deux ans après avoir enlevé leurs branches basses, celles-ci semblent arborer de plus longues repousses que quand les branches sont laissées.

L'élagage ajoute aussi des éléments nutritifs au sol. Frith compare les peuplements concentrés d'épinette blanche comme ceux qui poussaient dans les anciens champs à des semi-déserts, faute de recyclage d'éléments nutritifs. « Les épinettes blanches ne laissent pratiquement pas tomber d'aiguilles, elles renvoient donc peu d'éléments nutritifs au sol pendant leur croissance. Mais vous pouvez briser ce cycle en coupant les branches basses. » Les branches, en se décomposant, enrichissent le sol.



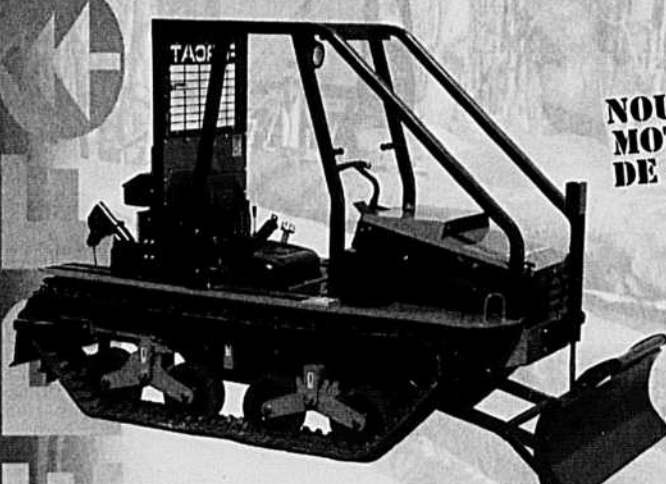
Photo : Dominic Gauthier



FORCAT 2000

votre débusqueuse de coupe sélective

**NOUVEAU
MOTEUR
DE 27 HP**



- DESIGN INDUSTRIEL
- Petite taille 46" x 116"
- Faible Impact au sol... 2.3 lb/po²

- Treuil de 8000 lb !
- Entraînement hydrostatique
- Approuvé ROPS & FOPS (CSA, SAE, ISO)



BERFOR
DIVISION DE RAD TECHNOLOGIES INC.
2835, CHEMIN DE L'AÉROPORT
THETFORD MINES, QUÉBEC
TEL: 1 800 338-1615
WWW.RADINTER.COM

CONCESSIONNAIRES
Amos : (514) 732-6296
Jonquière : (418) 548-7192
Lac-au-Saumon : (418) 778-3293
Shawinigan : (514) 537-6763
St-Pamphile : (418) 356-3034
Autres territoires disponibles

Les défis forestiers suédois



Le travail en forêt fait partie de la tradition suédoise. Les propriétaires font les travaux d'éclaircie avant la venue des bûcherons contractuels.

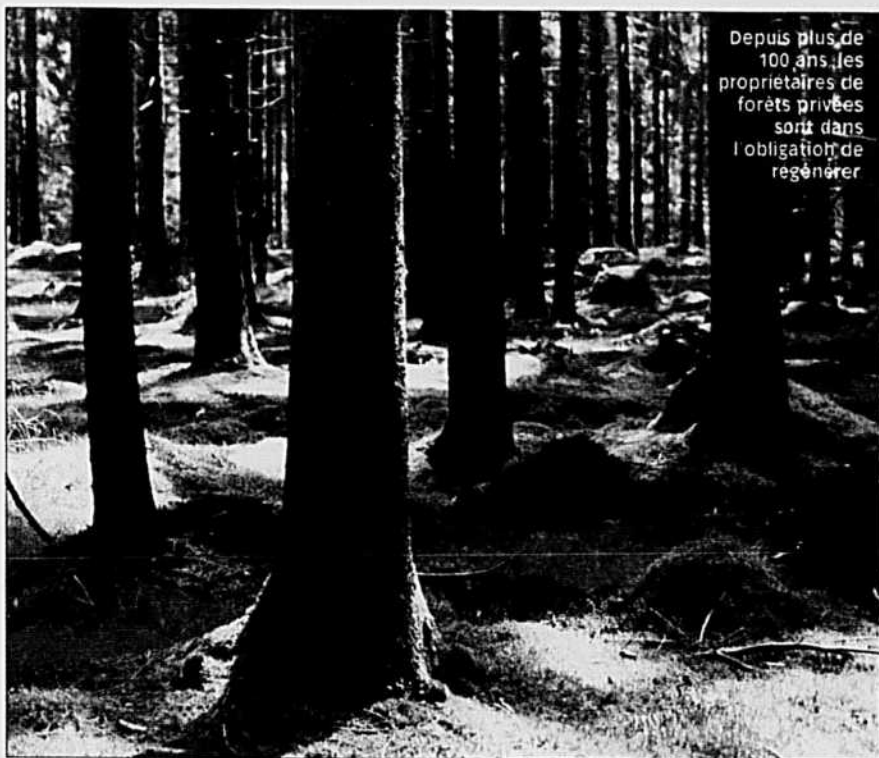
Photo : Association Södra

Michel Beaunoyer

La gestion forestière en Scandinavie est souvent citée en exemple, et pour de bonnes raisons. Une rencontre avec les autorités de l'organisation regroupant les agriculteurs et propriétaires forestiers suédois a permis à *Forêts de chez nous* de comprendre quels défis doit maintenant relever cette industrie.

Nous retrouvons à son bureau de Stockholm, Magnus Niklasson, directeur de la recherche pour la Fédération des propriétaires forestiers suédois, qui chapeaute quatre associations régionales. Au total, 350 000 individus et familles sont membres de cette fédération et ils possèdent l'équivalent de la moitié des forêts suédoises. C'est une proportion très importante. Le reste se partage également entre des compagnies privées et divers paliers de gouvernements.

En moyenne, les propriétaires gèrent indi-



Depuis plus de 100 ans, les propriétaires de forêts privées sont dans l'obligation de régénérer

Photo : Association Södra



**INDUSTRIES
RENAUD GRAVEL INC.**
1 888 299-1748

71, ch. St-Gabriel, St-Cléophas-de-Brandon

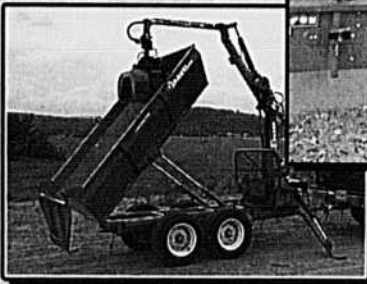
(Qc) JOK 2N0 (près de Joliette)

Tél.: (450) 889-2794 Fax: (450) 889-8103

Info@indgravel.com www.indgravel.com

**MANUFACTURIER
D'ÉQUIPEMENTS
ECO-FORESTIERS**

**Remorque forestière
R G25 X**



**Treuil mécanique
«Tajfun»
de 6 000 livres
à 13 000 livres**

Chargeuses
Fendeuses
Grappins de
débusquage
Moulins à scie
«Norwood»
Remorques
forestières
Remorques / VTT
Tracteurs forestiers



Treuil hydraulique



**Treils hydrauliques
Treils mécaniques
«Tajfun»
Treils pour VTT
Unités hydrauliques
portatives**

Ensemble ! Gérons nos forêts.

viduellement environ 50 hectares de boisés. La forêt privée est composée à 80 % d'épinette et de pin, auxquels s'ajoute surtout le bouleau. C'est dans ces boisés que sont prélevés plus de 60 % des 80 millions de mètres cubes de bois récoltés annuellement sur le territoire suédois.

Comme on peut s'en douter, la gestion de la forêt, par le truchement des associations régionales et encadrée par une réglementation établie depuis une centaine d'années, est très structurée. En fait, cette gestion per-

met à la forêt suédoise d'afficher une croissance de 100 millions de mètres cubes annuellement, soit 20 millions de plus que ce qu'on récolte. Et la qualité de ce bois est de plus en plus élevée, le reboisement étant une pratique remontant, dans plusieurs régions, à plus de 100 ans. En moyenne, 55 % du bois prélevé va au sciage et 45 % à la pulpe.

Il existe des scieries privées et des moulins à papier gérés par des compagnies privées, mais le gros du volume de bois passe par des installations détenues par les associa-

tions de propriétaires forestiers. « En Suède, les gens de la forêt privée sont très solidaires, explique Magnus Niklasson. Ils ne sont pas obligés de transiger par la Fédération, mais ils savent que c'est en se regroupant qu'ils auront les meilleurs prix, un bon protocole de paiement et pourront établir des règles garantissant la pérennité de la forêt. »

Un peu comme ici, de plus en plus de petits propriétaires forestiers en Suède sont des citoyens désireux de s'offrir un coin de



Photo : Association Södra

La mécanisation des opérations forestières en Suède est très avancée. La main-d'œuvre nécessaire a été réduite de 90 % en moins de 50 ans. Pourtant, la productivité de la forêt est en hausse.

nature. On pourrait croire que cela a une incidence sur la possibilité de « sortir » le bois. Mais ce n'est pas vraiment le cas. « Même les petits propriétaires vont permettre la récolte de bois sur leurs lots, car cela fait partie de notre mentalité. Les gens savent l'importance que représente la forêt dans notre économie », résume M. Niklasson.

RÉDUIRE LES COÛTS ET AUGMENTER LA PRODUCTIVITÉ

Il y a cinq ans, toute l'industrie forestière suédoise s'inquiétait de l'impact qu'aurait l'entrée musclée de la Russie sur le marché. Ce gigantesque voisin, aux ressources abondantes et aux coûts d'exploitation minimes, a représenté une ombre menaçante.

« On doit admettre aujourd'hui que la stratégie que nous avons déployée dans ce contexte a été bénéfique, explique le représentant de la forêt suédoise. Au lieu de nous éparpiller dans toutes les directions, nous nous sommes concentrés dans nos secteurs forts, le bois de sciage et les pâtes et papier. Nous avons investi massivement dans la recherche et le développement de



Plus de la moitié du territoire suédois est couverte de forêts exploitables, soit 27 millions d'hectares. La récolte annuelle atteint 85 millions de mètres cubes.

Photo : Association Södra

CARTES D'AFFAIRES

AGRICULTEURS, achetez directement du manufacturier.
Nous fabriquons votre revêtement métallique sur mesure,
dans un délai de 36 heures.

Nous avons aussi
du revêtement intérieur
de P.V.C.

(tôle galvanisée ou prépeinte)
Choix de 15 couleurs

TÔLE
Vigneault
Inc.

Maximum de résistance. Beauté durable.

Sans frais : 1-888-428-9921 • Télécopieur : (418) 428-4545
2470, route 165, St-Ferdinand, QC Courriel : tolevigneault@qc.airs.com • site web : tolevigneault.com

ACÉRICULTEURS

MONTE-EAU

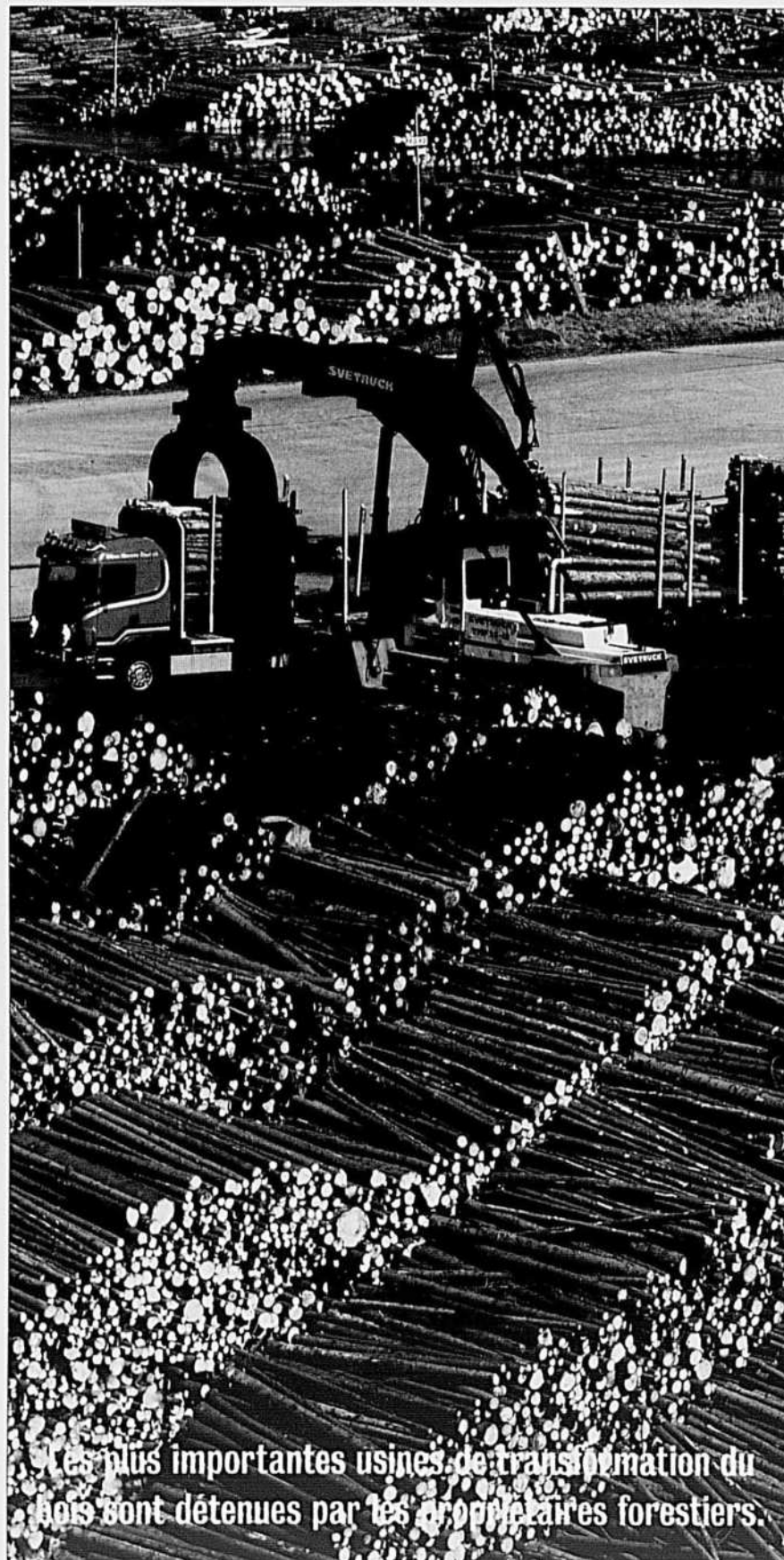


Nouveau mécanisme pour remplacer les «pieuvres»

- Pour augmenter la pente des maître-lignes;
- Pour passer par-dessus un chemin;
- Peut monter l'eau à plus de 20 pieds;
- Pas de perte de vacuum en amont.

www.haromecanique.com

Information : (450) 746-7934



Les plus importantes usines de transformation du bois sont détenues par les propriétaires forestiers.

Photo : Association Södra

produits innovateurs. En parallèle à cette valeur ajoutée à notre produit, nous avons aussi soutenu la réduction des coûts d'opérations en forêt. » À titre d'indication, le nombre de travailleurs en forêt a chuté de 90 % comparativement aux années 1960, alors que pendant cette période la productivité des opérations de récoltes a atteint près de 28 m³/jour. La mécanisation des opérations est telle qu'on envisage maintenant l'utilisation de débusqueuses sans conducteurs pour sortir le bois, contrôlées à distance par l'opérateur de la chargeuse située au bord de la route. Selon le directeur de la recherche de la Fédération forestière

suédoise, c'est certain que l'entrée des Russes a eu un impact à la baisse sur le prix du bois. Mais la hausse de la productivité de la forêt suédoise, résultant d'années de saine gestion, compense amplement. La plupart des propriétaires privés font faire les travaux de coupe commerciale à forfait. Ils peuvent se réserver le débroussaillage et les coupes précommerciales avant la venue des entrepreneurs forestiers. Ces derniers étant payés à l'heure, le propriétaire a tout intérêt à s'assurer que lorsqu'ils se présentent, la forêt est bien accessible. Les propriétaires vont aussi habituellement se charger du reboisement lorsque nécessaire.

Une loi promulguée en 1905 oblige en effet tout propriétaire de bois à générer un arbre pour chaque arbre qu'il abat. Cette pratique est tellement entrée dans les mœurs que tout le monde ici parle de forêts originant du reboisement comme étant des forêts « naturelles ». Une des clés du succès actuel de la forêt suédoise est certainement l'effort de reboisement et d'aménagement entrepris depuis un siècle.

DE NOUVEAUX DÉBOUCHÉS

Le bois d'œuvre et la pâte à papier demeurent les deux principaux débouchés

du bois suédois. Étrangement, au pays d'IKEA, très peu de bois va à la fabrication de meubles. Magnus Niklasson nous apprend en effet que l'important manufacturier compte surtout sur ses usines d'Europe de l'est et d'Asie pour la production de ses meubles.

Ceci étant dit, une nouvelle tendance se profile sur le marché, celui de l'utilisation du bois à des fins de production énergétique. Il faut comprendre qu'en Suède, lors du passage de *Forêts de chez nous*, le prix du litre de carburant était exactement le double de celui payé au Québec. Cela rend l'utilisation du bois et de ses résidus très intéressants pour la production de chaleur ou d'électricité.

« Cette pratique a toujours été importante chez nous, explique le représentant suédois. Mais là on parle de l'installation régulière d'usines à vapeur capables de



La récupération des déchets forestiers est monnaie courante. Leur utilisation pour la production de chaleur devient un débouché intéressant.

Magnus Niklasson, économiste pour la Fédération des propriétaires forestiers suédois, estime que les propriétaires de forêts privées tirent bien leur épingle du jeu sur le marché.

Photo : Association Södra

Jonsered

HORS DE L'ORDINAIRE

CS2150

SPÉCIAL
399⁹⁰\$

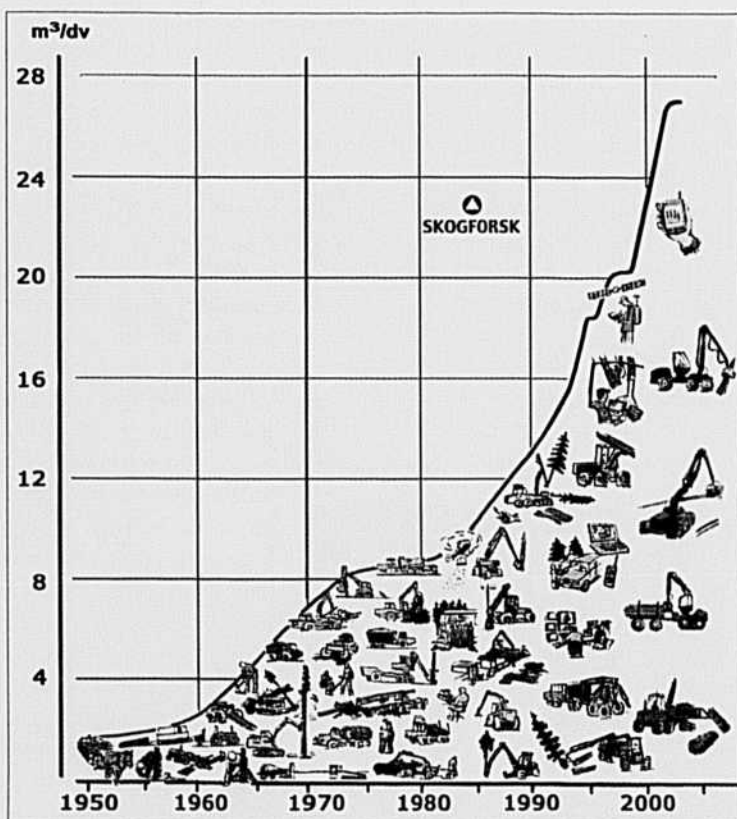


CS 2138C	SPÉCIAL 249 ⁹⁰ \$
CS 2141	SPÉCIAL 399 ⁹⁰ \$
CS 2145S	SPÉCIAL 499 ⁹⁰ \$
CS 2135T	SPÉCIAL 499 ⁹⁰ \$
CS 2152	SPÉCIAL 599 ⁹⁰ \$
CS 2152CWH	SPÉCIAL 659 ⁹⁰ \$
CS 2159	SPÉCIAL 689 ⁹⁰ \$
CS 2159CWH	SPÉCIAL 749 ⁹⁰ \$
CS 2165	SPÉCIAL 749 ⁹⁰ \$

www.jonsered.ca

CHEZ LES DÉPOSITAIRES PARTICIPANTS POUR UN TEMPS LIMITE OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

La productivité des opérations de récoltes n'arrête pas de croître, atteignant près de 28 m³/jour. Résultat d'une mécanisation en continu développement.



chauffer des villages entiers. Depuis 20 ans, on récupère les déchets de bois de cette façon, mais maintenant certains arbres destinés à la pulpe s'en vont plutôt vers les usines à vapeur. Cela a pour effet de hausser le prix offert pour le même bois.

Il existe un grand équilibre entre la production forestière et agricole en Suède depuis plus de 50 ans. Toutefois, dans un contexte où l'agriculture en Europe est secouée, comme ici, de grands mouvements, plusieurs producteurs agricoles songent à reboiser une partie de leurs terres.

Même si l'importance des exportations de bois a reculé en Suède au cours des dernières années, elle se place encore au quatrième rang, après les produits d'ingénierie, l'électronique et les automobiles. Et 87 000 emplois dépendent directement de l'exploitation et de la transformation forestière.

« Il faut continuer à innover, avertit en conclusion Magnus Niklasson. Il faut que nous produisions les meilleurs produits au monde. C'est une question de survie. »

Abonnez-vous!



La Terre de chez nous

Abonnements

555, boul. Roland-Therrien

Longueuil (Québec) J4H 3Y9

(450) 679-8483 poste 7274

www.laterre.ca

LA TERRE

DE CHEZ NOUS

Depuis 1929, *La Terre de chez nous* est le pilier de l'information agricole au Québec. Chaque semaine, plus de 100 000 lecteurs la consultent.

Avec votre abonnement, vous recevrez aussi les publications suivantes :

*Bovins du Québec • Forêts de chez nous • La Bio-Terre
Grandes Cultures • L'Utili-Terre • Agri-Portrait*

Je m'abonne

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____ Téléphone : (____) _____

Abonnez-moi à *La Terre de chez nous* pour :

Québec ☐ 1 an : 55,84\$ ☐ 2 ans : 86,60\$ ☐ 3 ans : 110,53\$ (Taxes incluses)

☐ Chèque

Ci-Joint la somme de : _____ \$

TPS : R 1218 5132 3

TVQ : 1006 1126 05

Prix en vigueur au Québec jusqu'au 31 juillet 2007

Extérieur au Québec : contactez-nous.

☐ Cartes de crédit (Visa/Master Card)

No. : _____

Exp. : ____/____/____

Signature _____



LE FORESTIER

LE CHOIX N°1 DES SPÉCIALISTES!
VOTRE MEILLEUR INVESTISSEMENT!

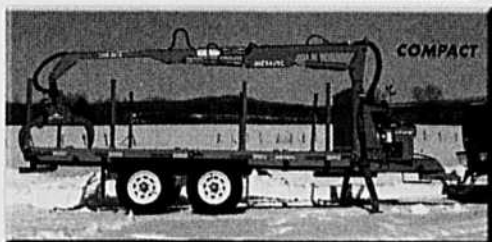


21 A 65 FORCES

Sa conception, sa robustesse et son efficacité en font un équipement exceptionnel.

THE WHEELER

SENIOR • JUNIOR • COMPACT
FIFTHWHEEL • GOOSENECK • TAG ALONG



Pour camion une demie tonne et plus.
Capacité de 10,400 à 24,000 lb.

REMORQUES MÉTAVIC

11 modèles de 9,5 à 21 pieds de portée et de 4 000 à 32 000 lb de capacité de chargement. Construites d'acier de très haute qualité. Légères et robustes. Grande capacité de levage. Raccords hydrauliques standards. Plusieurs options disponibles.

NOUVEAU

REMORQUE À TRACTION COMMANDÉE

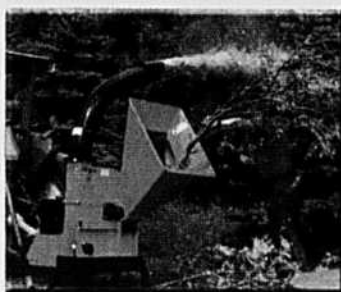


REMORQUE À TRACTION ARTICULÉE.
Rotations des tandems de 50 degrés.



LES DÉCHIQUETEURS QUI ONT DU MORDANT

Plus de 20 modèles de déchiqueteurs de 3 à 12 pouces de diamètre; stationnaire, remorquable et sur prise de force.



Distributions Payeur inc. a toujours les meilleurs prix.



Les Distributions
Payeur
Inc.

DISPONIBLES CHEZ

5379, rue King Est, Ascot Corner
(Québec) J0B 1A0
Téléphone : (819) 821-2015
Sans frais: 1 888 821-2015

Fax : (819) 820-0490
Courriel: info@payeur.com
www.payeur.com

Nouvelle succursale:

148, de la Seigneurie
Laurier Station
(sortie 278 autoroute 20)
Tél.: 418-728-3293



LES ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRE CDL INC.

Au service de l'innovation

257, route 279
Saint-Lazare (Qc) G0R 3J0
Tél.: (418) 883-5158
Télec.: (418) 883-4159
1 800 361-5158
www.cdl-dallaire.com



Gamme complète de contenants



* Exclusif à CDL

Jug sugarhill longue durée

Contenant
translucide à
barrière
d'oxygène
longue durée

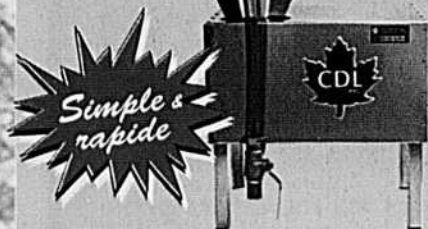


Jug standard courte durée



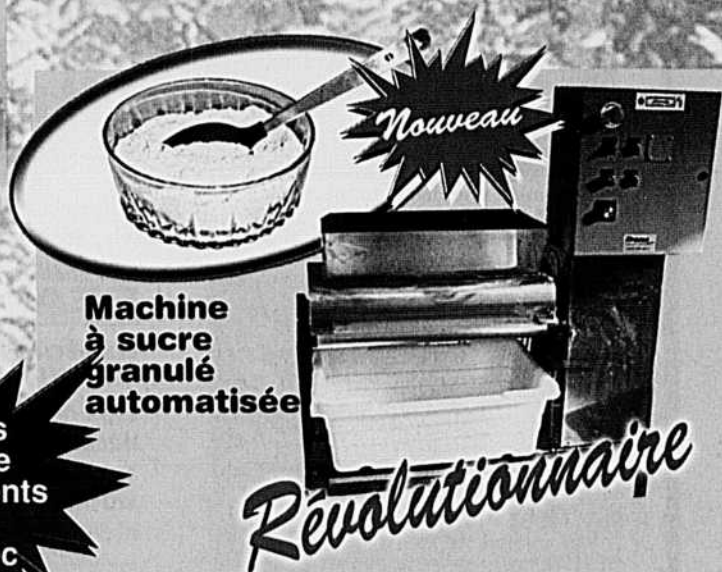
Contenants 250gr/300gr/500gr

Pour un beurre d'érable
**EXTRA
CRÉMEUX**



*Simple &
rapide*

Le
plus gros
inventaire
d'équipements
usagés
au Québec



Machine
à sucre
granulé
automatisée

Révolutionnaire

Communiquez avec le représentant le plus près de chez vous :

VALLEYFIELD, MONTRÉGIE-OUEST
Yvan Bourdeau
(450) 826-0349

MONTRÉGIE, DRUMMONDVILLE
Mario Bisailon
(450) 546-2457

MRC d'ARTHABASKA, DE
DRUMMOND ET D'ASBESTOS
Jocelyn Dumont
(819) 478-0342

MÉGANTIC, COATICOOK, ASBESTOS
Carl Plante (418) 443-2494

FRONTENAC-AMIANTE, BOIS-FRANCS
Lionel Turmel
(418) 389-3245

PORTNEUF, MAURICIE,
LOTBINIÈRE
Daniel Guay
(418) 875-4609

BELLECHASSE, PORTNEUF
Christian Chabot
(418) 883-2893

Dominic Desnoyers
(418) 883-3710

BEAUCÉ, LOTBINIÈRE
Serge Fortier
(418) 642-2939

BEAUCÉ-SUD
Yves Asselin
(418) 335-6713

BEAUCÉ-EST
Guy Maheux
(418) 593-3805

MONTMAGNY, L'ISLET
André Nichol
(418) 246-3210

BAS SAINT-LAURENT-EST
Patrick Lang
(418) 860-6008

BAS SAINT-LAURENT-OUEST
Réjean Pelletier
(506) 739-7682

GASPÉSIE-SUD
Claude Fecteau
(418) 865-2041

GASPÉSIE-NORD
Daniel Bélanger
(418) 629-5652

ESTRIE / ONTARIO
Germain Fortin
(450) 539-5177

SAINTE-CLAIRE
Marcel Morissette Inc.
(418) 883-3388

SAINTE-JUSTINE
Rhéaume & Bernard Rodrigue
(418) 383-3369

MIRABEL
Les Meuneries Mondou
(450) 258-2817

SAINT-ANDRÉ D'ARGENTEUIL
Les Moulins B.G.L. Inc.
(450) 537-3774

SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS
Agri-Service D.M.R. Inc.
(450) 889-8341

SAINT-ÉVARISTE-BEAUCÉ
Évaporateurs Dallaire
(418) 459-6218

CABANO
Centre de distribution
(418) 854-5158